

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

JANVIER, 1843.

No. 11.

CHAMPLAIN ET ANADABIJOU.

VOYONS “maintenant le sieur CHAMPLAIN faire la *Tabagie*, c'est-à-dire banquet, & discourir de la Théologie avec les *Sagamos* ANADABIJOU (chef des Montagnais) et BEZOUAT (chef des Algonquins).” L'ESCARBOT.

Le vingt septième jour d'avril, nous fûmes trouver les Sauvages à la pointe de *Saint-Mathieu*, qui est à une lieue de Tadoussac, avec les deux Sauvages que mena le sieur DU PONT de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient vu en France, & de la bonne réception que leur avoit fait le Roy. Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabanne de leur grand *Sagamo* qui s'appelle ANADABIJOU, où nous le trouvâmes avec quelques quatre-vingts ou cent de ses compagnons qui faisoient *tabagie* (qui veut dire festin), lequel nous reçut fort bien, selon la coutume du pays, & nous fit assoir après lui, & tous les Sauvages arrangés les uns auprès des autres des deux côtés de la dite cabanne. L'un des Sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue, de la bonne réception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient reçu en France, & qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur vouloit du bien, & désiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois), ou leur envoyer des forcés pour les vaincre : en leur contant aussi les beaux châteaux, palais, maisons & peuples qu'ils avoient vus, & notre façon de vivre. Il fut entendu avec un silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or, après qu'il eut achevé sa harangue, le dit grand *Sagamo* ANADABIJOU, l'ayant attentivement oui, il commença à prendre du pétun, & en donner au dit sieur du Pont & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui étoient auprès de lui. Ayant bien pétuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrêtant quelquefois un peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant : Que véritablement ils devoient être fort contents d'avoir sa dite Majesté pour grand ami. Ils répondirent tous d'une voix : *ho, ho, ho*, qui est à dire *oui, oui*. Lui continuant toujours sa dite harangue, dit : Qu'il étoit fort aise que sa dite Majesté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis ; qu'il n'y avoit nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux François. Enfin il leur fit entendre à tous le bien & utilité qu'ils pourroient recevoir de sa dite Majesté. Après qu'il eut achevé sa harangue, nous sortîmes de sa cabanne, & eux commencèrent à faire leur *tabagie* ou festin. . . . Ils faisoient cette réjouissance pour la

victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils en avoient tué quelque cent, auxquels ils coupèrent les têtes qu'ils avoient avec eux pour leur cérémonie. Ils étoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etechemins, Algoumequins & Montagnés, au nombre de mille, qui allèrent faire la guerre aux dits Iroquois, qu'ils rencontrèrent à l'entrée de la rivière des dits Iroquois, & en assommèrent une centaine. La guerre qu'ils font n'est que par surprises, car autrement ils auroient peur, & craignent trop les dits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que les dits Montagnés, Etechemins & Algoumequins.

Le vingt-huitième jour du dit mois ils se vinrent cabanner au dit port de Tadoussac, où étoit notre vaisseau. A la pointe du jour, leur dit grand *Sagamo* sortit de sa cabanne, allant au tour de toutes les autres cabannes, en criant à haute voix qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac, où étoient leurs bons amis.

Le lieu de la pointe Saint-Matthieu, où ils étoient premièrement cabannés, est assez plaisant. Ils étoient au bas d'un petit côteau plein d'arbres de sapin & cyprès. A la dite pointe il y a une petite place unie qui découvre de fort loin; & au-dessus du dit côteau est une terre unie, contenant une lieue de long, & demie de large, couverte d'arbres. La terre est fort sablonneuse, où il y a de bons pâturages. Tout le reste, ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais. La mer bat autour du dit côteau, qui assèche près d'une grande demie lieue de basse eau.

Le grand *Sagamo* des Algoumequins s'appelle BESOUAT; celui des Montagnés ANADABIOU, comme j'ay dit cy-dessus.

Ce sont la plus part gens qui n'ont point de loy, selon que j'ay pu voir & m'informer au dit grand *Sagamo* (Anadabijou), lequel me dit: Qu'ils croyoient véritablement qu'il y a un Dieu qui a créé toutes choses. Et lorsque je lui dis, puisqu'ils croient à un seul Dieu: comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils étoient venus? Il me répondit: Après que Dieu eut fait toutes choses, il prit quantité de sèches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde jusqu'à présent, & sont venus de cette façon. Je lui répondis que ce qu'il disoit étoit faux; mais que véritablement il y avoit un seul Dieu, qui avoit créé toutes choses, en la terre et aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il eut personne qui gouvernât en ce monde, il prit du limon de la terre & en créa Adam notre premier père: & comme il sommeilloit Dieu prit une de ses côtes & en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, & que c'étoit la vérité qu'eux & nous étions venus de cette façon, & non de sèches, comme ils croyent. Il ne me dit rien, si non: Qu'il avouoit plutôt ce que je lui disois que ce qu'il me disoit. Je lui demanday aussi s'il ne croyoit point qu'il y eût un autre qu'un seul Dieu: il me dit que leur croyance étoit: Qu'il y a un seul Dieu, un Fils,

uno Mère, & le Soleil, qui étoient quatre ; néanmoins que Dieu étoit par-dessus tous ; mais que le Fils étoit bon, & le Soleil, à cause du bien qu'ils reçoivent ; mais que la Mère ne valoit rien, et les mangeoit, & que le Père n'étoit pas trop bon. Je lui remontray son erreur selon notre foy, en quoy il ajouta quelque peu de créance. Je lui demanday s'ils n'avoient point vu, ni ouy dire à leurs ancêtres que Dieu fût venu au monde : il me dit, Qu'il ne l'avoit point vu ; mais qu'anciennément il y eut cinq hommes qui s'en allèrent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrèrent Dieu, qui leur demanda : Où allez-vous ? Ils dirent : Nous allons chercher notre vie. Dieu leur répondit : Vous le trouverez ici. Ils passèrent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel prit une pierre, & en toucha deux, qui furent transmués en pierre ; & dit de rechef aux trois autres ? Où allez-vous ? & ils répondirent comme à la première fois : & Dieu leur dit de rechef : Ne passez plus outre ; vous la trouverez ici. Et voyant qu'il ne leur venoit rien, ils passèrent outre ; & Dieu prit deux bâtons, & en toucha les deux premiers, qui furent transmués en bâtons, & le cinquième s'arrêta, ne voulant passer plus outre. Et Dieu lui demanda de rechef : Où vas-tu ? — Je vais chercher ma vie. — Demeures, tu la trouveras. Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & (il) en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus.

Il me dit aussi, Qu'une autre fois, il y avoit un homme qui avoit quantité de *tabac* (qui est une herbe de quoy ils prennent la fumée), & que Dieu vint à cet homme & lui demanda où étoit son *petunoir* : l'homme prit son *petunoir*, & le donna à Dieu, qui *petuna* beaucoup. Après avoir bien *petuné*, Dieu rompit le dit *petunoir* en plusieurs pièces, & l'homme lui demanda : Pourquoi as-tu rompu mon *petunoir* ? tu vois bien que je n'en ay point d'autre. Et Dieu en prit un qu'il avoit, & le lui donna, lui disant : En voilà un que je te donne ; porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnons. Le dit homme prit le *petunoir*, qu'il donna à son grand *Sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquèrent de rien du monde : mais que depuis le dit *Sagamo* avoit perdu ce *petunoir*, qui est l'occasion de la grande famine, qu'ils ont quelquefois parmi eux.

Je lui demanday s'il croyoit tout cela : il me dit qu'oui, & que c'étoit véritable. Or je croy que voilà pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que Dieu étoit tout bon, & que sans doute c'étoit le diable qui s'étoit montré à ces hommes-là, & que s'ils croyoient comme nous en Dieu, ils ne manqueraient de ce qu'ils auroient besoin : Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune & les Etoiles avoient été créés de ce grand Dieu,

qui a fait le ciel et la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnée : Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bonté nous avoit envoyé son cher Fils, lequel conçu du Saint Esprit, prit chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant été trente-trois ans en terre, faisant une infinité de miracles, ressuscitant les morts, guérissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Père, pour le servir, honorer & adorer, a répandu son sang, & souffert mort & passion pour nous & pour nos péchés, & racheté le genre humain, étant enseveli & ressuscité, descendu aux enfers & monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Père : Que c'étoit la croyance de tous les chrétiens, qui croient au Père, au Fils & au Saint Esprit, qui ne sont pourtant trois Dieux, mais un même & un seul Dieu, & une Trinité, en laquelle il n'y a point de plus tôt ou d'après, rien de plus grand ni de plus petit : Que la Vierge Marie, Mère du Fils de Dieu, & tous hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisant les commandemens de Dieu, & enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saints au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande majesté divine, de nous pardonner nos fautes & nos péchés que nous faisons contre sa loy & ses commandemens. Et ainsi que par les prières des Saints au ciel, & par nos prières que nous faisons à sa divine majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous, & ne nous peut faire de mal : Que s'ils avoient cette croyance, ils seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin.

Alors le dit *Sagamo* me dit qu'il avouoit ce que je disois. Je lui demanday de quelle cérémonie ils usoient à prier leur Dieu : il me dit : Qu'ils n'usoient point autrement de cérémonies, si non qu'un chacun prioit en son cœur comme il vouloit.—Voilà pourquoi je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux ; ne savent que c'est qu'adorer & prier Dieu, & vivent la plus part comme bêtes brutes, & croy que promptement ils seroient réduits bons chrétiens, si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ils désiroient la plus part. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pitaloua*, qui parlent au diable visiblement, & (il) leur dit ce qu'il faut qu'ils fassent, tant pour la guerre que pour autres choses, & que s'il leur commandoit qu'ils allassent mettre en exécution quelque entreprise, ou tuer un François, ou un autre de leur nation, ils obéiroient aussitôt à son commandement. Aussi ils croient que tous les songes qu'ils font sont véritables ; & de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir vu & songé choses qui aviennent ou avieront. Mais pour en parler avec vérité, ce sont visions du diable, qui les trompe et les séduit.

(Pour l'Orthographe, j'ay suivie la plus simple qu'il m'a esté possible, rejettant à peu près toutes lettres superflues.—Lescarbot.)

FRAGMENS DU JOURNAL D'AMELIE DE R * * *

Nous ignorons à quel usage ce journal avait été destiné, et nous n'avons pu même nous en procurer que des fragmens ; mais nous assurons aux personnes qui nous lisent, que ces extraits sont d'une femme de nos jours, et furent, après sa mort, trouvés dans ses écrits.

On pourrait intituler cet essai : *Les suites d'une éducation frivole*. Après une assez longue dissertation sur la manière dont on élève la plupart des jeunes filles, Amélie de R * * * continue ainsi :

. . . . J'avais à peine cinq ans que déjà je savais que j'étais jolie ; on me le disait si souvent, on en paraissait si heureux, et mes parens souriaient avec tant de complaisance, lorsqu'un étranger en faisait la remarque, qu'il eût fallu que je fusse sourde et aveugle pour n'en être pas persuadée. Je regardais la beauté comme la première vertu de notre sexe ; car souvent, en ma présence, ma mère se plaisait à redire à ses femmes toutes les flatteries que lui avaient values ses charmes, et ma mère avait été fort jolie : elle passait chaque jour plusieurs heures à sa toilette, avec une assiduité que je ne lui voyais porter à aucune autre occupation. Il en résulta que l'amour de la parure s'empara au plus haut point de ma jeune imagination : une robe nouvelle, un ruban frais, me jetaient dans le ravissement, parce que ces bagatelles produisaient sur ma mère le même effet. A sept ans je cherchais à plaire ; ceux des hommes de la société de ma mère qui me trouvaient aimable, étaient, à mes yeux, sages et fort bien élevés. Je me rappelle qu'un jour, un jeune homme sourit d'une réponse que j'avais faite ; il se pencha et dit à l'oreille de ma mère : En vérité, madame, votre Amélie, dans quelques années, nous embarrassera avec son esprit prodigieux.

Je l'entendis, et tout le jour je ne cessai de babiller à tort et à travers ; mais on ne rit pas de nouveau : cela me piqua au point que je boudai tout le monde, et même celui qui m'avait fait un aussi joli compliment. Un ami de mon père s'attira ma haine, et ce sentiment dura aussi longtems que j'ai connu cet homme. Ma mère lui raconta un jour une de mes gentillesces ; je feignais de jouer dans un coin avec ma poupée, mais mon oreille était attentive à la conversation. Quels furent ma surprise et mon dépit, en entendant ce méchant homme, au lieu de faire mon éloge, avertir ma mère de prendre garde à ma vanité ? Je sortis et pleurai longtems dehors. En rentrant, je voulus lui faire sentir ma haine par un regard plein de courroux ; mais cet homme me fixant à son tour, abaissa ses épais sourcils sur son œil plus sombre encore . . . : L'impression que j'en éprouvai dure encore : il me semble le voir ; aussi plus tard, je tâchai de l'éviter partout, et depuis je déteste les sourcils noirs.

J'atteignis ainsi l'âge de douzo ans. Je savais passablement lire, écrire ; mais danser et médire de mes petites amies, à merveille : lorsque je lisais ou travaillais mal, on me grondait ; mais quel effet produisaient ces réprimandes ! Je savais que Jeannette, la fille de notre voisin, lisait couramment et brodait dix fois plus vite que moi, et que ma mère l'appellait *petit oison*, parce qu'elle ne savait ni bien danser, ni parler en compagnie. Je raisonnais d'après les principes qu'on m'avait donnés ; je dansais à ravir, je parlais comme un oracle, je chantais quelques ariettes ; les jeunes gens commençaient à me trouver charmante, tandis que notre maître, qui me grondait sans cesse, faisait seul l'éloge de Jeannette. Cet homme était fort pauvre ; il portait un habit rapé : de quel prix pouvaient être pour moi ses éloges ? . . .

A quatorze ans, les romans développèrent mon goût pour la lecture. J'en lus d'anciens et de nouveaux ; mais je préfèrai bientôt les premiers : voir un amant soupirer à ses pieds pendant de longues années, sans qu'il ait la hardiesse de déclarer son amour ; passer ces mêmes années à lui faire sentir le poids de ses chaînes ; lui faire supporter ses caprices, ses railleries, me semblait une vie enchanteresse. Je commençai d'abord à jouer la prude : quand un jeune homme jettait les yeux sur moi, j'affectais de l'humour, du dédain. On voit par là que l'amour n'était encore chez moi qu'un jeu de la vanité, et que mon cœur n'y prenait aucune part.

Quinze ans, cet âge tant vanté par les romanciers et les poëtes, arriva : les romans modernes commencèrent à me plaire beaucoup plus que les anciens ; je résolus d'aimer de toute mon âme, aussitôt que l'être idéal digne de moi se présenterait à mes yeux. Ma tête n'était remplie que de cette idée ; je ne rêvai plus qu'amans fidèles, jalousie, enlèvement ; et j'étais presque en colère contre ma mère, lorsqu'elle me répétait que mon choix ne serait pas contraint. Cependant cette promesse fut bientôt mise à une rude épreuve.

A un bal fort brillant, je dansais avec le jeune lieutenant Sallis ; sa légèreté, sa grâce, étaient inexprimables ; tous les yeux de l'assemblée s'attachaient sur mon beau danseur. Il offrit la main à d'autres demoiselles, puis revint à moi avec un empressement marqué ; mon cœur bondissait de joie et d'orgueil. Comme tu fais des envieuses ce soir, Amélie ! me dit en passant ma mère. Ces mots décidèrent de mon sort. J'écoutai avec une joie indicible les flatteries du lieutenant ; il serra ma main, je répondis à ce mouvement ; il m'entraîna dans une salle voisine, et se jettant à mes pieds, il me fit la déclaration d'amour la plus passionnée. Je vis en lui l'homme digne de faire mon bonheur : n'avait-il pas été l'objet de l'admiration générale ? c'en fut assez. Je rougis et gardai un morne silence. Sallis me conjura de lui donner quelque espoir : pouvais-je le lui défendre ? Dès cet instant une liaison

D'amour fut nouée : de mon côté, la déclaration de mes sentimens ne se fit pas attendre, et la plus charmante existence commença pour moi.

Cependant ma mère surprit quelques lettres ; elle fit du bruit et s'emporta : Cet homme n'a rien, il n'est rien ! s'écriait-elle. — Mais il danse merveilleusement ! répondais-je. Ah ! ma mère ; vous l'avez vanté vous-même. Les menaces ne m'effrayèrent point ; je soutins mon amour avec obstination. Ma mère n'osait prendre des mesures sévères ; j'étais son unique enfant ; elle craignait de m'affliger. Ma passion triompha, et s'augmenta par les obstacles. Je revis le lieutenant ; il jura à mes pieds de se bruler la cervelle, si je ne lui restais point fidèle. Je lui promis tout ce qu'il voulut. A la vérité, je remarquais souvent dans mon amant des choses qui me déplaisaient fort : lorsque je me trouvais seule avec lui, il se permettait avec moi des libertés que je traitais d'audacieuses ; cependant comme il les attribuait à la violence de son amour, je ne l'en aimai pas moins ; et cet amour m'avait tellement subjuguée, que malgré les représentations de ma mère et celles de ma famille, je déclarai que ma résolution était d'épouser Sallis quand je serais majeure. Je croyais que cet amour était inébranlable. Hélas ! il s'évanouit comme une ombre.

Dans la ville où j'habitais, vivait depuis deux ans, le plus célèbre écrivain de toute l'Allemagne : il était généralement estimé, autant pour ses qualités, que par son génie : tout le monde le suivait lorsqu'il paraissait quelque part ; chacun Pécoutait en silence ; on répétait ses paroles comme autant d'oracles. Je cherchai à attirer son attention, et j'eus la joie d'en être distinguée ; je ne l'aimais point sans doute ; mais plus d'une fois j'ordonnai à mon lieutenant de devenir un homme célèbre ; ce qu'il me promit le plus tendrement du monde. Enfin le grand écrivain avait fait sur moi une forte impression. J'étais un jour avec ma mère et sa société, dans les jardins de C * * *. Je m'assis seule dans un bosquet écarté ; j'entends bientôt une conversation près de moi, et je distingue la voix du célèbre W * * *. Il prononce mon nom ; je prête l'oreille et j'entends les mots suivans : En vérité, mademoiselle Amélie de R * * * est une charmante personne ; son esprit est vif, ses reparties spirituelles ; je lui crois beaucoup d'aptitude pour tout ce qui est bien. Je tremblais de joie à de si douces paroles. Mais comment, continua-t-il, cette jeune fille peut-elle s'être attachée à ce misérable Sallis ? C'est une pauvre tête pleine de vanité, qui n'a pas un grain de sens commun : cela paraît inconcevable ; mais, croyez-moi, mademoiselle de R. * * * ne l'aime point ; elle ne peut aimer ce jeune fat : la maligne jeune fille s'en amuse ; elle le rendra la fable de la ville.

Mon visage était en feu, et, qui le croirait ? mon amour pour Sallis entièrement évanoui : je le haïssais, j'avais honte de moi-

même, j'aurais donné tout au monde pour ne l'avoir jamais connu. Je passai un peu de temps à me remettre du trouble que m'avait causé ce discours. Quand je me trouvai seule avec ma mère, je lui dis d'un air fort dégagé : Avez-vous pu croire, chère maman, que de bonne foi je pouvais aimer un fat tel que le lieutenant Sallis ? C'est une pauvre tête pleine de vanité, et qui n'a pas un grain de bon sens. J'ai voulu m'en amuser, ainsi que de tous ceux qui m'ont crue capable de cette folie ; mais le jeu cesse, car il est ennuyeux.

Ma mère m'embrassa, et rit beaucoup de mon étrange espièglerie ; elle en instruisit de suite toutes ses connaissances : je racontai moi-même l'aventure à ma manière, et, sans pitié pour le malheureux lieutenant, je le rendis complètement ridicule, en terminant par ces mots : Voilà comme on punit un fat.

Cette action me rendit d'idole de tous les jeunes gens : elle me donna en même temps la réputation d'une femme méchante, ce qui n'était point dans mon caractère ; mais les paroles de W * * * retentissaient encore à mon oreille ; elles étouffaient les reproches que me faisaient mon cœur.

Cependant il fallut demeurer dans le rôle que j'avais adopté, quelque peine qu'il m'en coûtât. Je jouai l'esprit fort en amour ; je déclarai être d'une incrédulité extrême aux sermens et à la tendresse, et dans la solitude je poussais plus d'un amer soupir. Ma beauté, mon esprit, attiraient près de moi une foule d'adorateurs ; et lorsqu'à mes pieds ils me juraient un éternel amour, je les raillais cruellement, quoique plus d'une fois ces tendres assurances fissent doucement battre mon cœur.

Enfin mon heure sonna : un jeune homme nommé M * * * parut : il n'était ni beau, ni bien fait ; une figure hypocrite, une langue de serpent, un regard pénétrant et un sourire perpétuellement ironique : voilà celui qui devait me subjuguier : il me vit, et demeura calme. Il voltigea d'une jeune fille à l'autre, et ne parut pas me remarquer. Je lui parlai, et mes grâces, ma coquetterie, restèrent sans effet : il me rit au visage, me traita avec une familiarité tellement froide que j'en perdis presque contenance.

M * * * continua son rôle, tantôt faisant un pas vers moi, et bientôt disparaissant comme une ombre. Je le haïssais ; ma vanité était blessée jusqu'au vif ; je détournais de lui mon regard . . . Ah ! le traître. De temps en temps je découvrais le sien fixé sur moi à la dérobée, comme pour m'offrir une victoire qui m'échappait sans cesse.

Il jouissait d'une certaine considération dans le monde, contait bien, médissait encore mieux, et raillait surtout d'une manière incomparable. Il me devint redoutable, car il maniait mes armes : je fis quelques avances pour l'attacher sérieusement à moi : il ne s'y refusa point ; je pressentis mon triomphe plus d'une fois, mais

en vain. M. était comme un serpent agile, qui m'échappait au moment où je croyais le saisir. Une sorte de confiance s'établit cependant entre nous ; chaque jour je me sentis enchaîner par un fil léger mais indestructible, à cet homme étrange. Que de larmes il m'a coutées ! Il remarqua enfin que je l'aimais, et changea de manières ; il m'épargna ses sarcasmes, et me témoigna une estime qui me subjuguait d'autant plus, que je le voyais n'en avoir une pareille pour personne ; mais ces ménagemens perfides n'étaient point de l'amour. Aussitôt que je laissais voir de l'humeur ou le plus léger caprice, aussitôt l'ancien et terrible railleur m'accablait du poids de ses amères plaisanteries : j'étais, près de lui, douce, timide, modeste, complaisante, et le tout en vain. Je l'aimais, je l'adorais, j'en perdais la raison. Cependant, je crus un jour appercevoir dans ses yeux quelque chose de plus tendre qu'à l'ordinaire ; c'était bien le rayon de l'amour, mais d'un amour impérieux, dont l'expression m'enchantait et me faisait frémir tout à la fois : aucun mot n'était encore sorti de ses lèvres, et j'étais résolu, au premier aveu, de lui ouvrir mon âme tout entière. Un mois se passa de la sorte : je voyais errer sur ses lèvres ce mot pour lequel j'aurais donné ma vie ; à chaque minute je croyais le voir tomber à mes pieds, et chaque jour nouvelle erreur.

Un soir, je le trouvai, contre son ordinaire, fort ému. Il soupirait, portait vers le ciel ses regards troublés ; ses yeux brillant d'un feu sombre semblaient se fixer sur moi avec passion ; j'attendais dans un doux ravissement l'aveu désiré. Tout-à-coup, il se précipite sur ma main, la baise avec transport, et se frappant le front, il fuit comme un homme hors de lui.

Il m'aime, m'écriai-je ; je n'en puis plus douter, et sans doute que mon rang, ma fortune, l'intimident : qui me retient ? Ne puis-je faire à l'amour le sacrifice de la vanité ? . . . J'écrivis aussitôt un billet renfermant le secret de mon cœur, et je le lui envoyai. Je reçus une réponse ! Hélas ! mon front rougit encore à ce seul souvenir. . . . Voici ce cruel billet :

“ Je regrette, mademoiselle, de ne pouvoir accepter le bonheur que vous me destinez. Il m'étonne d'autant plus, que je ne vous ai donné aucun sujet de vous amener à faire une démarche, fort sentimentale sans doute, mais aussi très inconvenante pour une jeune fille.

M * * *, *l'ami, le vengeur de Sallis.*”

J'étais anéantie ; la colère s'empara de moi ; mais bientôt lui succéda un profond chagrin : l'amour et la haine se partageaient également mon cœur ; je tombai sérieusement malade. Quand je reparus dans le monde, mon aventure était connue ; les jeunes filles, qui jadis se faisaient un honneur de ma société, m'examinaient maintenant avec un sourire moqueur ; les jeunes gens que j'avais tenus,

jusqu'alors dans des bornes respectueuses, me témoignaient presque du mépris. Si je voulais reprendre mon ancienne assurance, aussitôt de malignes allusions me réduisaient au silence ; j'étais perdue, et perdue sans espoir. . . . Pour comble de malheur, il courait sur mon compte les plus odieuses calomnies. Chacun se faisait un plaisir de mes humiliations : toute mon existence était évanouie. Ma mère mourut dans ce temps ; je m'enfuis à la campagne ; je quittai même ma patrie. Des années s'écoulèrent, et je remerciai le ciel, lorsqu'un vieux gentilhomme de mon voisinage me fit l'honneur de m'assurer qu'il m'aimait mieux que sa meute et ses chevaux : je lui donnai ma main, et le gouvernai bientôt complètement. Je jouai quelques années le rôle de jeune femme, et plus d'un de nos voisins fut victime de ma vanité. Mais l'âge vint ; je perdis enfin ma beauté, et avec elle tout ce qui pouvait me rendre la vie agréable. Les premières années passées sans admirateurs me furent horribles à supporter ! Comment ai-je pu y survivre ! La solitude, l'oisiveté et l'ennui, me firent recourir de nouveau à la lecture ; mais longtemps encore j'eusse volontiers préféré un seul adorateur aux plus belles bibliothèques : tant la voix de la louange avait d'appât pour mon faible cœur. Oh ! quelle est puissante la magie avec laquelle nous enchaîne la vanité ! . . . Que faire ? ma vie s'écoule dans la tristesse et se consume en vains regrets, tristes fruits d'une éducation trop frivole, qui ne me laisse dans ma vieillesse que d'amers souvenirs, sans force ni courage pour attendre la mort. . . .

LE SAGUENAY.

LA "terre du Saguenay" n'est pas un "royaume" contenant "infini or, rubis, et autres richesses" de ce genre, comme DONNACONA le fit accroire au crédule Jacques QUARTIER, sans doute dans la vue de l'éloigner de *Stadaconé* ; mais c'est un pays à climat tempéré pour la latitude, à sol fécond, à bois de valeur, à poisson et à gibier de toutes sortes.

"Le Canada en particulier a pour principale ville Brest ; la Nouvelle-France, Québec ; l'Acadie, le Port-Royal," disait un géographe déjà ancien.* La ville de Brest au Canada n'a jamais existé ; mais il y a longtemps qu'il devrait y avoir la ville ou le bourg de Tadoussac et la ville de Chicoutimi, ou une ville d'un nom plus

* Guillaume DELISLE, qui, autant que nous pouvons nous rappeler sa carte, plaçait son Canada en particulier, ou proprement dit, entre le Labrador et le Saguenay, au contraire de ce qu'avait fait Quartier, qui semble n'appeler pays de Canada que la partie située entre le Saguenay et le haut du lac Saint-Pierre, lui donnant, non dans son calcul grandement erroné, mais dans la réalité, environ 30 lieues au-dessous de son *Stadaconé* ou *Sainte-Croix*, le *Kébec* de CHAMPLAIN et de LESCARBOT, et 45 au-dessus. Champlain n'est pas plus exact que Quartier, quant aux distances, les raccourcissant quelquefois de près de moitié, ou les allongeant d'autant.

court et moins sauvage, dans l'endroit ainsi nommé présentement. Plusieurs années avant la fondation de Québec, avant même l'année 1600, à l'époque de la mort du marquis de LA ROCHE, arrivée avant cette année, le sieur DU PONT, surnommé GRAVE, habile navigateur et un des principaux marchands de Saint-Malo, suivant CHARLEVOIX, de Honfleur, suivant LESCARBOT, avait déjà fait plusieurs voyages à Tadoussac. M. CHAUVIN, capitaine de vaisseaux, qui succéda au marquis de la Roche, vint lui-même à Tadoussac, avec un nombre de petits vaisseaux, accompagné du même M. du Pont. Il y laissa quelques uns de ses gens pour faire la traite durant l'hiver, et y revint l'année suivante. La mort l'empêcha d'y revenir une troisième fois, et de donner suite à l'établissement commencé. Le commandeur DE CHATTE, M. DE MONTS continuèrent à faire, ou faire faire la traite des pelleteries à Tadoussac : MM. du Pont et CHAMPLAIN y firent pour ce dernier, plusieurs voyages avant 1608, année de la fondation de Québec. Ce beau port continua à être fréquemment, ou plutôt constamment fréquenté, après cette époque, après même la fondation des Trois-Rivières, et pour bonne raison ; car "à Tadoussac, disait M. Louis SYRAC, pilote, devant un comité de la chambre d'assemblée, en 1822, "à Tadoussac, la navigation est ouverte 15 ou 20 jours plus tôt, et fermée 25 ou 30 jours plus tard qu'à Québec.—Le port de Tadoussac, dit M. BOUCHETTE, est bien abrité par les hauteurs qui l'entourent ; il y un bon encregé pour un grand nombre de grands vaisseaux, qui y peuvent rester en parfaite sûreté." Suivant Champlain, comme on le peut voir au premier article du présent numéro, depuis la pointe *aux Allouettes** jusqu'à celle de *Saint-Mathieu*, il y a un espace uni, une plaine, d'environ une lieue de longueur sur une demie de largeur ; et, dit M. J. M'DOUALL, traitant, "au-dessus et au-dessous de l'embouchure du Saguenay, le long du Saint-Laurent, cent cinquante familles trouvaient des terres fertiles, des marais salins, du foin naturel, du poisson et du gibier en abondance."

Le Saguenay est navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à Chicoutimi, autre port superbe, à 25 ou 26 lieues de Tadoussac. Ce fleuve et le lac Saint-Jean, qui lui donne naissance, reçoivent, suivant plusieurs témoins compétents et dignes de foi, entre autres M. Bouchette, J. M'KENZIE, Paschal TASCHE' et François VERRAULT, plus de trente rivières plus ou moins considérables, dont plusieurs sont navigables pour des bateaux ou des canots à de grandes distances dans l'intérieur. Aux confluents de ces rivières et du Saguenay, de même qu'aux environs des baies et des lacs, la terre est "bonne et propre à la culture de tous les légumes, grains, végétaux et arbres fruitiers que l'on cultive dans les parties

* La Pointe de tous les Diabls du dit Champlain.

habitées du Bas-Canada.” Les bords du Saguenay généralement et du lac Saint-Jean, sont également susceptibles de culture. Les jésuites ont ou autrefois à *Métabitchouan*, sur le lac Saint-Jean, et à *Assuapmousoin*, sur la rivière de même nom, qui se jette dans ce lac, des établissemens où il y avait chapelle, maison, magasin, moulin, jardins, vergers, terres en culture, &c. D’après les témoins nommés ci-dessus, “à commencer près de la pointe aux Roches, trois lieues au-dessous de Chicoutimi, du côté du nord, jusqu’à la rivière *Mista-achimitché*, il y a un espace de 23 lieues de front sur quatre de profondeur, d’un sol riche et fertile.” A la pointe des Roches, la plaine, ou vallée fertile, s’élargit à la profondeur d’environ 15 lieues. “Depuis la baie de *Ha-ha*, du côté du sud, six lieues au-dessous de Chicoutimi, jusqu’au lac Saint-Jean, en passant au nord des lacs *Tsigonami* et *Tsigonamitchiche*, il y a un espace de 20 lieues de long sur cinq ou six de large, de terre labourable.” Le climat y est généralement bon, aussi tempéré qu’aux environs de Québec, plus tempéré même en certains endroits, particulièrement à Chicoutimi, “à cause du grand nombre de montagnes qui entourent ces terres,” ou de leur bonne exposition, ou situation en pente du côté du midi. “Les légumes y viennent à perfection, et les grains, orge, pois, froment, à parfaite maturité.” La végétation y est aussi rapide, plus même peut-être, que dans le voisinage de la capitale du Canada. Les bois de construction, particulièrement le pin, rouge et blanc, y sont abondants et de la plus belle qualité, ainsi que l’érable à sucre, le merisier, ou bouleau noir, &c. Il y a assez de terres fertiles, outre les avantages de la pêche de la baleine, du marsouin, du loup-marin, du saumon, &c., pour la subsistance d’une population aussi nombreuse que l’est celle du district des Trois-Rivières.

Si ces terres s’établissent, Chicoutimi, “situé à la tête de la navigation du Saguenay, deviendrait une ville de commerce, d’où l’on exporterait d’abord des pelleteries, du poisson, de l’huile, des bois de construction; et ensuite de la potasse, du bled, de la farine, des viandes salées, du chanvre,” du sucre d’érable, des pommes ou du cidre, &c. : Tadoussac, comme lieu d’entrepôt, se couvrirait de hangars, de magasins, de boutiques, d’ateliers, &c., pour la facilité de ce commerce et la commodité de ceux qui le feraient. La ville de Chicoutimi prospérerait, parce qu’elle serait au centre de la population, de la fertilité, et des productions du pays; le village ou le bourg de Tadoussac, parce qu’il serait sur le passage et à la portée des vaisseaux arrivant d’Europe et d’ailleurs, ou y retournant. Pour plusieurs même cet entrepôt pourrait être le terme du voyage. Si le pays, la contrée, voulons-nous dire, s’établissait, trois ports superbes, Tadoussac, Ha-ha, Chicoutimi, ne seraient plus là gisant comme en pure perte; “le Saguenay, comme nous le disions dans un autre ouvrage, il y a quinze ou seize ans,” le

Saguenay, qui a roulé jusqu'ici presque inutilement l'immense volume de ses eaux, serait couvert de vaisseaux de toutes sortes, pendant les deux tiers de l'année, et l'emporterait de beaucoup en importance sur le Richelieu et l'Ottawa, qui ne sont navigables que pour de petits bâtimens; et à une petite distance de leur entrée dans le Saint-Laurent.* Chicoutimi deviendrait la capitale; ou le chef-lieu d'un district populeux et prospère; et dans une région où l'on n'a vu encore que des Sauvages, quelques chasseurs et quelques pêcheurs par-ci par-là, on verrait établies et florissantes

“Nos institutions, notre langue et nos lois.”

“Il y avait autrefois, disions-nous encore, un missionnaire résident et une chapelle à Tadoussac; ce qui donnait à l'endroit l'apparence d'un paroisse canadienne.” il devrait y avoir présentement, ce nous semble, une chapelle, sinon une église, à Tadoussac, et une autre à Chicoutimi, avec un missionnaire résident, surtout s'il est vrai, comme nous croyons l'avoir lu dans un journal de Québec, le printems dernier, que quelques familles de la Malbaie, ou des environs, sont allées s'y établir. Cela donnerait au moins à l'endroit l'apparence d'un commencement de population et de civilisation, et pourrait y attirer prochainement et constamment un plus grand nombre d'habitans. C'est surtout aux habitans des comtés de Saguenay, de Kamouraska et de Rimouski, qu'il serait commode et avantageux d'y émigrer. Ils y trouveraient un grand changement en mieux, quant au sol et au climat. Quoiqu'il nous est-il donné de pouvoir aider autrement que par la voix, par une exhortation qui, peut-être, ne sera pas entendue aux lieux en vue, à une aussi louable et aussi profitable entreprise! Les circonstances le permettant, nous ne serions pas des derniers à nous transporter sur les rives du Saguenay; et y étant, nous voudrions imiter, autant que possible, le zèle, l'activité, les labours de Marc LESCARBOT, dans le défrichement et l'établissement des environs du Port-Royal, en Acadie. Qu'on nous permette de rapporter ce que dit de lui-même, à ce sujet, cet homme bien-pensant, entreprenant, laborieux, plein du zèle de la chose publique, et comme il en faudrait dans les établissemens nouveaux, pour les faire promptement et sûrement venir à bien et prospérité.

“Les froidures étant passées, sur la fin de mars, tous les volontaires d'entre nous se mirent à l'envi l'un de l'autre à cultiver la terre; et faire des jardins pour y semer et en recueillir les fruits. Ce qui vint bien à propos; car nous fûmes fort incommodés l'hiver (précédent), faute d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait ses semailles, c'était un merveilleux plaisir de les voir croître et profiter chaque jour, et encore plus grand contentement d'en user si abondamment que nous fîmes. Si bien que ce commencement

* Le canal de Chambly, celui de Grenville, celui du Rideau, n'existaient pas même idéalement, ou comme projets, en 1825.

d'espérance nous faisait presque oublier notre pays originaire, et principalement quand le poisson commença à rechercher l'eau douce, et venait à foison dans nos ruisseaux, tant que nous n'en savions que faire.

“J'ay à me réjouir d'avoir été de la partie, et des premiers culteurs de la terre. Et à ce je me suis plu d'autant plus que je me mettois sous les yeux notre ancien père NOË, grand roy, grand prêtre et grand prophète, de qui le métier étoit d'être laboureur et vigneron, et les anciens capitaines romains SERRANUS, qui fut trouvé semant son champ, lorsqu'il fut mandé pour conduire l'armée romaine, et QUINTUS CINCINNATUS, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre, à tête nue et à estomac découvert, quand l'huissier du sénat lui apporta les lettres de dictature. . . . M'étant plu à cet exercice, Dieu a béni mon petit travail, et ay eu en mon jardin d'aussi beau froment qu'il y sauroit avoir en France.

“Je puis dire sans mentir que jamais je n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que je prenois à dresser et cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, bâtir des cabinets, semer froment, sègle, orge, avoine, séves, pois, herbes de jardins, et les arouser, tant j'avois désir de reconnoître la terre par ma propre expérience. Si bien que les jours d'été m'étoient trop courts, et bien souvent j'y étois encore à la lune. Quant est du travail de l'esprit, j'en avois honnêtement, car chacun s'étant retiré au soir, parmi les caquets, bruits et tintamares, j'étois enclos en mon étude, lisant ou écrivant quelque chose. Même je ne seray point honteux de dire qu'ayant été prié par le sieur de POUTRINCOURT, notre chef, de donner quelques heures de mon industrie à enseigner chrétiennement notre petit peuple, je l'ay fait, en la nécessité, par chacun dimanche, et quelquefois extraordinairement.

“Et parmi ces choses, Dieu m'a toujours donné bonne et entière santé, toujours le goût généreux, toujours gay et dispos. . . Aussi prenois-je plaisir à ce que je faisois, désirant de confiner là ma vie, si Dieu bénissoit les voyages.”

Ce que nous disons présentement des bords du Saguenay, nous l'avons dit de ceux du Saint-Maurice et de l'Ottawa, et nous le dirions de tous les endroits fertiles du Bas-Canada, qui, restés incultes jusqu'à ce jour, appellent à grands cris des habitans, pour les mettre en valeur et à profit. Mais toujours les régions qui, comme celles du Saguenay et de l'Ottawa, offrent des ports sûrs et commodes et des rivières navigables, doivent-elles être préférées, être recherchées et établies les premières. Nous pensons, nous nous flattons, que les obstacles malheureusement mis jusqu'à cette heure, à l'établissement des terres incultes, mais fertiles, dont nous venons de parler, n'existent plus, ou vont cesser d'exister.

LE BAL.—(Communiqué).

Que le bal est joyeux ! vois ces nombreux quadrilles ;
 Le plaisir fait briller ces yeux de jeunes filles,
 Anime tous leurs pas, rit dans toutes les fleurs :
 Partout papillon frais ; il vole, il se repose ;
 Il pare la danseuse à la peau blanche et rose
 De ses plus riantes couleurs.

J'aime ce bal avec son lustre aux mille flammes,
 Ses bijoux, ses parfums, ses folles jeunes femmes,
 Qui froissent leurs tissus dans un rapide élan ;
 Leur bonheur enfantin, frêle et léger comme elles,
 Est dans un coup d'archet, dans leurs gazes nouvelles,
 Dans les nuances d'un ruban.

Les vois-tu balancer leurs plumes, leurs dentelles ;
 Sourire à ces miroirs qui les montrent si belles ;
 Puis dans un cercle étroit, où la foule survient,
 Former les pas divers de leur danse rapide,
 Pesant sur le parquet comme un oiseau timide
 Sur la branche qui le soutient.

Mais l'orchestre se tait, et chaque jeune fille
 Marche alors vers le banc de velours où l'or brille,
 Fait un léger salut, et quitte son danseur ;
 Puis implore un peu d'air de l'éventail docile,
 Qui s'agite semblable à la feuille mobile,
 Qu'on voit frémir près d'une fleur.

Le salon resplendit de saphir, de topaze,
 Et cent femmes lui font un vêtement de gaze ;
 Tout est satin, rubans, guirlandes et joyaux :
 Partout sur des fronts blancs et moites on admire
 Ces bouquets toujours frais, qui jamais n'ont vu luire
 D'autres soleils que des flambeaux.

Mais l'orchestre résonne, et le cercle s'envole :
 La galope ! oh ! vois donc la fantasque, la folle,
 Bondir toute joyeuse, et dans ses tours adroits,
 Traverser les salons au gré de son caprice ;
 La voilà qui s'élançe, et court, et vole et glisse,
 Et tourne sans ordre et sans lois.

Viens, l'huile brule encor dans les lampes d'albâtre ;
 Dansons, mais un rayon à la leur blanchâtre.
 Glisse sur le parquet, sur les rideaux soyeux :
 Tout effrayés du jour les quadrilles finissent ;
 Dans des flambeaux dorés les lumières pâlisent
 Comme les étoiles aux cieux.

Il faut partir ! Voici que les pâles danseuses
 Jettent sur leurs cols nus les écharpes moelleuses ;
 Puis, lançant tristement un coup d'œil aux miroirs,
 Posent les schals épais sur leurs fraîches parures,
 Et les amples maneaux tout couverts de rayures,
 Avec les bons longs et noirs.

Nous allons le quitter, ce bal, mais son image
 Va nous suivre du moins comme dans un nuage :
 Ces femmes aux pieds fins, ces danseurs passagers,
 Pendant notre sommeil fécond en doux mensonges,
 Riant et voltigeant, vont passer dans nos songes,
 Comme des fantômes légers.

A. S

É D U C A T I O N .

Nous avons promis de parler du "Nouveau Système d'Éducation" de M. l'abbé DUCHAÎNE. En jettant de réchef les yeux sur le No. de *L'Aurore* du 25 août 1841 (qu'on a eu la complaisance de nous communiquer), nous nous sommes aperçu que ce système était dès lors un enfant âgé de vingt ans au moins, et que conséquemment, pour suivre l'ordre chronologique, nous aurions dû le faire passer avant ceux de M. PERRAULT, du Dr. MEILLEUR et de M. MONDELET. Malgré ce renversement d'ordre pourtant, ou plutôt malgré les changemens survenus, les améliorations faites dans notre système général d'enseignement, depuis l'année 1821, par la législature provinciale, par des sociétés d'éducation, et par des particuliers, ecclésiastiques ou laïques, nous pouvons encore offrir à nos lecteurs du neuf, du singulier, pourrions-nous dire, même en nous contentant de laisser parler seul le savant abbé.

Dans ce qu'il appelle son PLAN d'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE, M. Duchaine distingue deux sortes d'éducation ; l'éducation commune, et l'éducation entière ou complète. "La première, dit-il, sera celle des agriculteurs, des artisans, des personnes qui se livrent à des travaux mécaniques : la seconde sera celle des personnes qui

se destinent à occuper des places publiques, ou à exercer des professions qui demandent des connaissances plus étendues, et qui supposent une éducation plus parfaite.

“ L'éducation commune et ordinaire, continue-t-il, consistera dans les connaissances suivantes :

“ Bien savoir lire et écrire en français et en anglais :—Connaître parfaitement par principes et par des exercices scholastiques, les règles de la lecture soutenue :—Avoir la connaissance des deux langues française et anglaise, enseignées par principes et de manière à pouvoir les parler et les écrire grammaticalement :—Apprendre, par enseignement et par étude, un traité abrégé de la Religion, qui puisse mettre un citoyen en état de connaître les principes de sa croyance, ses devoirs religieux, civils et moraux, d'une manière raisonnée et solide :—les règles de la politesse et de la civilité :—un cours complet d'Arithmétique enseignée par raisons et démonstrations, en faisant des applications des règles du calcul aux arts, aux métiers, au commerce et à tous les usages qu'on peut faire de l'arithmétique dans les besoins journaliers de la vie civile : une Géométrie pratique, pour aider à exercer les métiers et les arts mécaniques :* un cours de Géographie au moyen duquel chacun puisse lire avantageusement l'histoire, les relations de voyageurs et les papiers-nouvelles :—un abrégé de Chronologie et d'Histoire sacrée, avec les élémens de l'Histoire ancienne et moderne :—une idée juste des Sciences, des Arts et des Métiers, pour en donner l'avant-goût, disposer à les étudier, apprendre à en raisonner pertinemment.

“ On donnera une attention particulière à l'étude de l'Histoire et de la Géographie du pays :—On donnera aux jeunes gens des instructions propres à les rendre capables de gérer et de conduire des affaires :—On les accoutumera à réfléchir sur ce qu'ils apprennent, à s'en entretenir entre eux, à en rendre compte de temps en temps à leurs instituteurs et à raisonner juste :—On formera les jeunes gens de bonne heure aux conversations raisonnées et suivies, aux narrations et au style épistolaire.”

Toutes ces connaissances sont du ressort de l'enseignement commun ou vulgaire ; quant à l'éducation achevée ou entière, elle comprendra en outre :

* La Géométrie pratique doit apprendre aux artisans à dresser des plans réguliers ; à faire des mesurages et des évaluations de lignes, de surface, de solidité ; à cuber des pièces de bois ; à faire des toisés ; à déterminer d'après les dimensions données d'un édifice, la quantité précise de matériaux de chaque espèce qui doivent entrer dans sa construction. Ceux d'entre eux qui sont en mesure de se charger de bâtir des églises, des palais, ou d'autres édifices réguliers et ornés, doivent ajouter à ces notions une connaissance suffisante des principes et des règles de l'Architecture, pour pouvoir les construire avec plus de solidité, de commodité et d'élégance. Ils doivent tous être capables d'écrire des billets, des reçus, des quittances, des devis d'ouvrages, des marchés, des lettres d'affaires, et de tenir des comptes.

“ Une connaissance suffisante des règles de la Poésie française, pour mettre les jeunes gens en état de la lire avec goût, et d'en juger avec justesse :—les élémens de la Chimie appliquée à l'agriculture, et les élémens de la Botanique :—les élémens de la Jurisprudence et les lois du pays dont la connaissance peut être d'une plus grande utilité à chaque individu :—les Belles-lettres, la Fable, la Mythologie, la Rhétorique, un cours complet de Philosophie* :—la Navigation ;—l'Histoire Naturelle, † le Dessin, l'Architecture ; enfin, la Langue Latine, que l'on n'enseignera qu'à ceux à qui elle pourra être nécessaire, à raison des emplois ou des professions auxquelles ils se destineront. .

“ L'enseignement de toutes ces branches littéraires se fera dans les langues vivantes du pays, et particulièrement dans la langue française, qui est celle de plus des trois quarts des habitans de la province. Les étudiants auront chaque jour des exercices et tiendront des conversations en anglais, pour se familiariser entièrement avec la langue anglaise.

Dans ce système d'éducation, (que le savant abbé appelle *primaire*), “ on se bornera à enseigner ce qui sera d'une utilité réelle ; on en proscrira tout ce qu'il y a d'inutile et de superflu, et tout ce qui tient au pédantisme. Pour ne point exposer les jeunes gens à perdre leur temps, et à faire faire à leurs parens des dépenses infructueuses, et aussi pour ne point fatiguer les maîtres inutilement, on ne recevra que des sujets qui auront du goût et des dispositions pour les travaux de l'étude.—Avant que d'appliquer un sujet à l'étude des branches élevées, on examinera s'il est capable d'y atteindre, pour ne point lui faire perdre son temps à poursuivre des objets qui seraient au-dessus de son intelligence et de ses facultés.—Les écoliers passeront un temps suffisant à faire leur cours d'études, et à étudier chacune des branches littéraires dont ce cours sera formé, pour qu'ils n'apprennent point les choses superficiellement, et pour qu'ils les sachent d'une manière profitable et solide, afin de ne point propager l'ignorance au lieu du savoir ; puisque le faux savoir n'est utile à rien, et qu'il est souvent plus funeste que l'ignorance même. Des sujets précoces et plus intelligents que ne le sont les jeunes gens du commun, peuvent faire des études en peu de temps ; mais ce serait un erreur bien grande de croire qu'un si court espace puisse suffire pour des esprits ordinaires. La durée d'un cours d'études doit être réglée et

* Lequel doit comprendre la Logique, la Métaphysique, la Morale, les Mathématiques, subdivisées en Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie Rectiligne et Sphérique, Sections Coniques, Calcul Différentiel, Intégral, &c. ; la Mécanique, la Statique, l'Hydraulique, l'Acoustique, la Musique théorique, l'Optique, la Dioptrique, la Catoptrique, l'Astronomie physique, l'Astronomie nautique, la Physique expérimentale, la Chimie, l'Anatomie, &c.

† Comprenant la Géologie, la Minéralogie, la Botanique, la Zoologie, l'Ornithologie, l'Ichtyologie, l'Ophiologie, la Myiologie, &c.

mesurée sur la capacité du grand nombre de ceux qu'on y admet, et par conséquent, elle doit être proportionnée à la médiocrité des sujets communs, qui sont toujours les plus nombreux.?"

Où et par qui toutes ces choses seront-elles enseignées? c'est ce que nous verrons dans le prochain numéro.

L I T T É R A T U R E .

LES QUATRE HENRI.

L'HISTOIRE présente de singuliers rapprochemens, et il y a des événemens qui offrent une si notable ressemblance, qu'on pourrait s'imaginer presque qu'ils sont ordonnés par une fatalité immuable, et qu'ils sont la destinée inévitable de certaines familles. L'un des plus curieux parmi ces rapprochemens est sans contredit celui qu'on a fait des circonstances identiques qui se sont passées dans la famille des CAPETS, toutes les fois qu'une des branches de cette famille est arrivée au trône. Ainsi la succession de trois frères au trône de France a toujours précédé l'extinction ou l'exclusion de la branche ancienne, au moment où elle a fait place à une branche nouvelle. PHILIPPE-LE-BEL meurt: il laisse quatre fils: trois de ces fils occupent le trône l'un après l'autre; LOUIS-LE-MUTIN d'abord, PHILIPPE-LE-LONG ensuite, CHARLES-LE-BEL le dernier. La branche des Capets s'éteint, celle des VALOIS la remplace. Lorsque celle-ci a accompli son temps de règne, elle perd le sceptre en passant par les mêmes circonstances que la branche qu'elle a remplacée. HENRI II laisse quatre héritiers; sur ces quatre héritiers, trois deviennent rois de France; FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III: les Valois finissent, les BOURBONS commencent. Nous avons vu finir la branche aînée des Bourbons après les règnes de LOUIS XVI, de LOUIS XVIII et de CHARLES X; tous trois frères aussi et tous trois devenus rois.

Voici une autre singularité qui se trouve consignée dans une de ces nombreuses productions du seizième siècle, tout empreintes de superstitions barbares. Nous empruntons le récit suivant à un livre imprimé à La Haye, et ayant pour titre: *Doigt de Dieu*. Nous l'avons abrégé et largement émondé, mais nous avons tâché d'en garder l'esprit, et, en rapprochant la conclusion du point de départ, nous avons essayé d'en faire ressortir davantage la bizarrerie.

Or, un soir, comme la pluie tombait à flots, on dit qu'une vieille femme, qui passait dans le pays pour sorcière, et qui habitait une pauvre cabanne dans la forêt de Saint-Germain, entendit frapper à sa porte; elle ouvrit, et vit un cavalier qui lui demanda l'hospitalité; elle mit son cheval dans une grange et le fit entrer. A la clarté d'une lampe fumeuse, elle vit que c'était un jeune

gentilhomme. La personne disait la jeunesse, l'habit disait la qualité. La vieille femme alluma du feu et demanda au gentilhomme, s'il désirait manger quelque chose. Un estomac de seize ans est, comme un cœur du même âge, très avide et peu difficile. Le jeune homme accepta. Une bribe de fromage et un morceau de pain noir sortirent de la huche. C'était toute la provision de la vieille.

— Je n'ai rien de plus, dit-elle au jeune gentilhomme; voilà tout ce que me laissent à offrir aux pauvres voyageurs la dîme, la taille, les aides, la gabelle, le souquet, l'arrière-souquet: sans compter que les manans d'alentour me disent sorcière et vouée au diable, pour me voler, en sûreté de conscience, les produits de mon pauvre champ.

— Pardieu, dit le gentilhomme, si je devenais jamais roi de France, je supprimerais les impôts et ferais instruire le peuple.— Dieu vous entende, répondit la vieille.

À ce mot, le gentilhomme s'approcha de la table pour manger; mais au même instant, un nouveau coup frappé à la porte l'arrêta. La vieille ouvrit, et vit encore un cavalier percé de pluie, et qui demanda l'hospitalité. L'hospitalité lui fut accordée, et le cavalier étant entré, il se trouva que c'était encore un jeune homme, et encore un gentilhomme.

— C'est vous, Henri, dit l'un.—Où, Henri, dit l'autre.

Tous deux s'appelaient Henri. La vieille apprit dans leur entretien qu'ils étaient d'une nombreuse partie de chasse, menée par le roi Charles IX, et que l'orage avait dispersée.

— La vieille, dit le second venu, n'as-tu pas autre chose à nous donner?—Rien, répondit-elle.—Alors, dit-il, nous allons partager. Le premier Henri fit la grimace; mais, en regardant l'œil résolu et la prestance nerveuse du second Henri, il dit d'une voix chagrine:—Partageons donc.

Il y avait, après ces paroles, cette pensée qu'il n'osa dire:—Partageons, de peur qu'il ne prenne tout. Ils s'assirent donc en face l'un de l'autre, et déjà l'un des deux allait couper le pain avec sa dague, lorsqu'un troisième coup fut frappé à la porte. La rencontre était singulière: c'était encore un gentilhomme, encore un jeune homme, encore un Henri. La vieille se mit à les considérer avec surprise. Le premier voulut cacher le fromage et le pain; le second les replaça sur la table et posa son épée à côté. Le troisième Henri sourit.

— Vous ne voulez donc rien me donner de votre souper, dit-il; je puis attendre, j'ai l'estomac bon.—Le souper, dit le premier Henri, appartient de droit au premier occupant.—Le souper, dit le second, appartient à qui sait mieux le défendre. Le troisième Henri devint rouge de colère, et dit fièrement:—Peut-être appartient-il à celui qui sait mieux le conquérir.

Ces paroles furent à peine dites, que le premier Henri tira son poignard, les deux autres leurs épées. Comme ils allaient en venir aux mains, un quatrième coup est frappé, un quatrième jeune homme, un quatrième gentilhomme, un quatrième Henri fut introduit. A l'aspect des épées nues, il tire la sienne, se met du côté le plus faible, et attaque à l'étourdie. La vieille se cache épouvantée, et les épées vont fracassant tout ce qui se trouve à leur portée. La lampe tombe, s'éteint, et chacun frappe dans l'ombre. Le bruit des épées dure quelque temps, puis s'affaiblit graduellement, et finit par cesser tout-à-fait. Alors la vieille se hazarde à sortir de son trou, rallume la lampe, et voit les quatre jeunes gens étendus par terre avec chacun une blessure. Elle les examina : la fatigue les avait plutôt renversés que la perte de leur sang. Ils se relèvent l'un après l'autre, et honteux de ce qu'ils viennent de faire, ils se mettent à rire et se disent :—Allons, soupçons de bon accord et sans rancune.

Mais lorsqu'il fallut trouver le souper, il était par terre, soulé aux pieds, souillé de sang. Si mince qu'il fût, on le regretta. D'un autre côté, la cabane était dévastée, et la vieille, assise dans un coin, fixait ses yeux sauves sur les quatre jeunes gens.

Qu'as-tu à nous regarder ainsi, dit le premier Henri, que ce regard troublait.—Je regarde vos destinées écrites sur vos fronts, répondit la vieille. Le second Henri lui commanda durement de les lui révéler ; les deux derniers l'y engagèrent en riant. La vieille répondit :—Comme vous êtes tous quatre dans cette cabane, vous serez réunis tous quatre dans une même destinée ; comme vous avez foulé aux pieds et souillé de sang le pain que l'hospitalité vous a offert, vous foulerez aux pieds et souillerez de sang la puissance que vous pouviez partager ; comme vous avez dévasté et appauvri cette chaumière, vous dévasterez et appauvrirez la France ; comme vous avez été blessés tous quatre dans l'ombre, vous finirez tous quatre par trahison et de mort violente.

Les quatre gentilshommes ne purent s'empêcher de rire de la prédiction de la vieille. Ces quatre gentilshommes étaient les quatre héros de la Ligue, deux comme ses chefs, deux comme ses ennemis :

Henri de CONDE', empoisonné à Saint-Jean-d'Angély par sa femme ; Henri de GUISE, assassiné à Blois par les quarante-cinq ; Henri de VALOIS (Henri III), assassiné par Jacques CLEMENT, à Saint-Cloud ; Henri de BOURBON (Henri IV), assassiné à Paris par RAVAILLAC. (FÉDÉRIC SOULIE').

JAMES MACPHERSON ET LE DOCTEUR JOHNSON.

EN 1758, un jeune homme né dans les montagnes, MACPHERSON, qui semble avoir eu de bonne heure beaucoup d'esprit, et un esprit à la fois capable d'enthousiasme et d'adresse, était précepteur dans la maison d'un comte de GRAHAM, de la famille de ce CLAVERHOUSE

que WALTER SCOTT à dessiné pour l'histoire : il y vit M. HOME, littérateur écossais, assez bon poète, auteur d'une tragédie de Douglas. En s'entretenant avec lui, Macpherson, qui déjà s'était essayé dans la poésie, et avait publié sans succès un poème du *Montagnard*, parla des chants populaires qu'il avait, dans son enfance, entendus sur la montagne où il était né. Il en traduisit quelques passages ; et bientôt, excité par l'admiration que cette poésie rude et simple donnait à l'esprit cultivé de Home, il multiplia ses essais. Un premier volume parut sous le titre de *Fragmens de Poésie Ancienne, recueillis dans les montagnes d'Ecosse, et traduits de la langue erse ou gaélic*.

Le volume ravit tout le public littéraire d'Ecosse. Un célèbre poète anglais, GRAY, témoigna surtout le plus vif enthousiasme pour cette poésie singulière. Je crois même que ce furent ces premiers chants qui inspirèrent à Gray une de ses belles odes, celle où il déplore le massacre des bardes du pays de Galles, qu'EDOUARD I fit tous égorger, afin d'affermir sa conquête, incertaine et menacée, tant qu'il restait des hommes pour chanter l'ancienne liberté du pays. L'entreprise de Macpherson, qui devait trouver plus tard de vives oppositions, fut accueillie avec un zèle extrême et presque une passion de parti ; car il existait dans ce temps une grande jalousie entre l'Angleterre et l'Ecosse, qui s'étendait à la littérature comme à la politique : la pensée qu'autrefois avait vécu dans leurs montagnes un grand poète dont les vers inédits pendant quinze siècles reparaissaient au jour, cette pensée flattait la vanité de toute la Haute Ecosse.

Dès que Macpherson eut publié ses *Fragmens*, des souscriptions furent ouvertes, et on le pria d'aller dans les montagnes pour recueillir encore quelques uns de ces débris qui devaient élever si haut la gloire poétique de l'Ecosse. Macpherson partit, consulta de vieux ministres puritains du pays, erra dans les montagnes, entendit chanter quelques ballades, recueillit, dit-on, quelques lambeaux de manuscrits, revint, traduisit, ajouta, changea, créa, et au bout de quelques années, fit paraître le poème de *Ringal*, puis celui de *Témora*. Jusques-là tout allait bien : on n'avait pas le chagrin, en admirant des chants poétiques, d'admirer un contemporain. Il y avait une satisfaction sans mélange à lire de belles choses, et à n'être pas obligé d'en savoir gré à quelqu'un qui fût là présent.

Mais cette jalousie nationale, si facile à réveiller, ou plutôt toujours existante entre deux pays voisins et rivaux, suscita bientôt en Angleterre des contradicteurs à l'Homère retrouvé dans les montagnes d'Ecosse. Le docteur JOHNSON surtout, le plus grand critique de cette époque, homme singulièrement âpre, qui conservait, au milieu du dix-huitième siècle, quelque chose de la virulence des savans du seizième, des SCIOPIUS et des SCALIGER,

attaqua violemment Macpherson et le traita de fourbe et de faussaire. Rien ne peut donner une idée plus juste de l'animosité des esprits dans cette question littéraire, qu'une réponse de Johnson à Macpherson, qui s'était plaint avec hauteur de l'injurieux scepticisme du critique anglais :

“ Monsieur James Macpherson : J'ai reçu votre folle et imprudente lettre : je ferai de mon mieux pour repousser toute violence tentée contre moi ; et ce que je ne pourrai faire moi-même, la loi le fera pour moi. J'espère n'être jamais détourné le dévoiler une fourberie par les menaces d'un gueur. Quelle rétractation voudriez-vous de moi ? J'ai cru votre livre une imposture ; je le crois une imposture encore. A l'appui de cette opinion j'ai donné au public des raisons que je vous mets à défi de réfuter. Je méprise votre rage. Vos talens, depuis la publication de votre *Homère*, ne paraissent pas fort redoutables ; et ce que j'entends dire de votre caractère, me porte à tenir compte, non de ce que vous direz, mais de ce que vous prouverez. Vous pouvez imprimer cette lettre si vous voulez.

S. JOHNSON.

Pour l'intelligence de quelques mots de cette lettre, il faut savoir que Macpherson, enchanté et enhardi par le succès de son *Ossian*, avait essayé de traduire Homère ; mais son ouvrage fut universellement décrié ; et tandis qu'on admirait le compilateur des chants ossianiques, on se moqua du traducteur de l'*Iliade*.

VILLEMAIN, *Cours de Littérature*.

JEAN-JACQUES BARTHELEMY,

Né à Cassis, non loin de Marseille, le 20 Janvier 1716, et mort à Paris, le 15 Octobre 1806.

BARTHELEMY commence ainsi les mémoires de sa vie, écrits en 1792 et 1793, à Paris, dans l'appartement que Madame de CHOISEUL lui avait donné chez elle.

“ Dans cette inaction où me réduisent mes maux et le cours des événemens, établi dans un séjour où l'image des plus grandes vertus suffirait pour adoucir l'impression des plus grandes peines, je vais écrire à la hâte et sans prétention les principales circonstances de ma vie.

“ Joseph BARTHELEMY, mon père, jouissait d'une fortune aisée, dans la jolie petite ville d'Aubagne, située entre Marseille et Toulon. Je perdis à l'âge de quatre ans ma mère, Magdeleine RASTIT, très jeune encore. Ceux qui l'avaient connue me la dépeignaient comme une femme aimable, qui avait des talens et de l'esprit. Je n'eus pas le bonheur de profiter de ses exemples ; mais j'eus plus d'une fois la douceur de la pleurer : mon père inconsolable me prenait chaque jour, soir et matin, par la main, pendant un séjour que nous fîmes à la campagne, et me menait dans un endroit solitaire ; là il me faisait asseoir auprès de lui,

fondait en larmes, et m'exhortait à pleurer la plus tendre des mères. Je pleurais et je soulageais sa douleur. Ces scènes attendrissantes, et pendant longtems renouvelées, firent sur mon cœur une impression profonde, qui ne s'en est jamais effacée.

“ A l'âge de douze ans, mon père me plaça au collège de l'Oratoire à Marseille. Je m'étais de moi-même destiné à l'état ecclésiastique, mais comme l'évêque de Marseille, BELZUNCE, refusait d'y admettre ceux qui étudiaient à l'Oratoire, je fis mes cours de philosophie et de théologie chez les jésuites. Dans le premier de ces cours, le professeur voulant nous donner une idée du cube, après s'être bien tourmenté sans réussir, prit son bonnet à trois cornes, et nous dit : Voilà un cube. Dans le second, le professeur du matin, pendant trois ans entiers, et pendant deux heures tous les jours, gesticulait comme un énergemène, pour nous prouver que les cinq propositions étaient dans JENSENIUS.

“ J'entrai au séminaire de Marseille, dirigé par les Lazaristes, où je trouvai encore un professeur de théologie qui était assez raisonnable, et tous les matins, à cinq heures, une méditation qui ne l'était pas toujours : elle était tirée d'un ouvrage composé par BEUVELET.* Le lendemain de mon arrivée, on nous lut, lentement et par phrases détachées, le chapitre où ce Beuvelet compare l'église à un vaisseau : le pape est le capitaine, les évêques sont les lieutenans ; venaient ensuite les prêtres, les diacres, &c. Il fallait réfléchir sérieusement pendant une demi-heure sur ce parallèle : sans attendre la fin du chapitre, je trouvai que dans ce vaisseau mystérieux je ne pouvais être qu'un mousse. Je le dis à mon voisin, qui le dit au sien, et tout à coup le silence fut interrompu par un rire général, dont le supérieur voulut savoir la cause : il eut aussi le bon esprit d'en rire.

J'avais beaucoup de loisir au séminaire ; j'étudiai la langue arabe ; j'en recueillis toutes les racines dans l'immense dictionnaire de GOLIUS, et je composai des vers techniques détestables, que j'eus beaucoup de peine à retenir, et que j'oubliai bientôt après.

Un jour, on vint m'avertir qu'on me demandait à la porte du séminaire. Je descends, et me vois entouré de dix ou douze des principaux négocians de Marseille. Ils amenaient avec eux une espèce de mendiant qui était venu les trouver à la loge (la bourse) ; il leur avait raconté qu'il était juif de naissance, qu'on l'avait élevé à la dignité de rabbin, mais que, pénétré des vérités de l'évangile, il s'était fait chrétien ; qu'il était instruit des langues

* BEUVELET (Matthieu), prêtre du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, y fit fleurir, dans le dernier siècle, la science et la piété. Il est connu particulièrement : I. par des *Méditations*, in 4o. sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques, pour les Dimanches, Fêtes et autres jours de l'année. II. par un *Manuel pour les Ecclésiastiques*. Il laissa un autre ouvrage, donné au public après sa mort ; c'est le *Symbole des Apôtres expliqué et divisé en Prônes*, in-8o. Il est écrit d'un style simple, familier, mais bas et incorrect. *Dict. Hist.*

orientales, et que pour s'en convaincre, on pouvait le mettre aux prises avec quelque savant. Ces messieurs ajoutèrent avec politesse qu'ils n'avaient pas hésité à me l'amener. Je fus tellement effrayé qu'il m'en prit la sueur froide. Je cherchais à leur prouver qu'on n'apprend pas ces langues pour les parler, lorsque cet homme commença tout à coup l'attaque avec une intrépidité qui me confondit d'abord. Je m'aperçus heureusement qu'il récitait en hébreu le premier psaume de David, que je savais par cœur. Nous continuâmes, lui par le deuxième verset du psaume, moi par la suite du dialogue. La conversation devint plus animée ; nous parlions tous deux à la fois et avec la même rapidité. Je l'attendais à la fin du dernier verset : il se tut en effet ; mais pour m'assurer l'honneur de la victoire, j'ajoutai encore une ou deux phrases, et je dis à ces messieurs que cet homme méritait, par ses connaissances et ses malheurs, d'intéresser leur charité. Pour lui, il leur dit dans un mauvais baragouin, qu'il avait voyagé en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie, en Turquie, et qu'il n'avait jamais vu un si habile homme que ce jeune abbé. J'avais alors vingt ans. Cette aventure fit du bruit à Marseille : j'avais cependant cherché à prévenir l'éclat, car je l'avais raconté fidèlement à mes amis ; mais on ne voulut pas me croire, et l'on s'en tint au merveilleux. ?

UNE FABLE.

Il y avait en 1782, au collège de Brienne, un jeune écolier de quinze ans, qui faisait des vers, et il faut l'avouer, des vers fort médiocres. Voici une fable inédite de ce jeune homme ; fable que possède en manuscrit M. le comte de WEIMARS, qui la regarde à juste titre comme une des pièces les plus précieuses de son précieux cabinet. Il est vrai que cet écolier, auteur de la Fable : *Le Chien, le Lapin et le Chasseur*, était né en Corse, dans la ville d'Ajaccio, et qu'il se nommait NAPOLEON BONAPARTE.

LE CHIEN, LE LAPIN ET LE CHASSEUR.

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enlé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gîte

Un malheureux lapin de peur inanimé.
Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre,
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois :

Je suis César, connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre.

A ce grand nom Jeannot Lapin,
Recommandant à Dieu son âme pénitente,
Demande d'une voix tremblante,

Très sérénissime mâtin,
 Si je me rends, quel sera mon destin ?
 — Tu mourras.—Jo mourrai ! dit la bête innocenté ;
 Et si je fuis ?—Ton trépas est certain.
 — Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,
 Des deux côtés je dois perdre la vie !
 Que votre illustre seigneurie
 Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
 Si j'ose tenter de m'enfuir.
 Il dit et fuit, en héros de garenne.
 CATON l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort ;
 Car le chasseur le voit à peine
 Qu'il l'ajuste, le tire, . . . et le chien tombe mort !
 Que dirait de ceci notre bon LAFONTAINE ?
 Aide-toi, le ciel t'aidera ;
 J'approuve fort cette morale-là.

MADAME ROLAND ET MADAME DE STAEL.

Ces deux femmes célèbres et contemporaines naquirent à Paris, reçurent une éducation soignée, possédèrent un esprit et des talents peu communs, se distinguèrent dans la république des lettres, et succombèrent toutes deux à une persécution arbitraire et injuste. L'une mourut sur l'échafaud révolutionnaire, à l'âge de 41 ans ; l'autre, à l'âge de 51 ans, des suites d'un exil de dix ans, qui ne finit qu'avec l'existence politique de son persécuteur.

MADAME ROLAND (Manon Jeanne PHILIPON), avait un caractère plus ferme, plus prononcé que madame de STAEL ; mais la lecture de l'histoire ancienne et surtout celle de PLUTARQUE, lui avait donné des idées trop exaltées de la liberté républicaine. Elle était belle, d'un port noble, d'une taille élégante ; sa physionomie expressive, ses beaux yeux vifs et parlants, le son de sa voix, ses mouvemens gracieux et naturels, tout en elle charmait ; on ne pouvait se lasser de l'admirer. Sa modestie, sa douceur, son maintien, contrastaient singulièrement avec son âme ardente, sa fermeté mâle et inébranlable. Avant et après son mariage, elle vécut fort retirée, partageant son temps entre la lecture, les soins du ménage et de sa famille, sans sentir, un seul moment, cet assommant ennui dont madame de Stael se plaignait si souvent. Ecrivant des prisons de Ste. Pelagie, le 9 août 1793, elle dit :

“ Fille d'artiste, femme d'un savant, devenu ministre et demeuré homme de bien ; aujourd'hui prisonnière, destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice.

“ Née dans un état obscur, mais de parens honnêtes, j'ai passé

ma jeunesse au soin des beaux arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connaître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu.

“ A l'âge où l'on prend un état, j'ai perdu les espérances de fortune qui pouvaient m'en procurer une conforme à l'éducation que j'avais reçue. L'alliance d'un homme respectable a paru réparer ces revers ; elle m'en préparait de nouveaux.”

Ayant été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, elle se leva et dit à ses juges : “ Vous m'avez jugée digne de partager le sort des hommes vertueux que vous avez assassinés ; je tâcherai, en marchant à la mort, d'imiter leur courage.” Étant arrivée près de la guillotine, en face de laquelle se trouvait la statue de la liberté, elle s'écria : “ Oh liberté ! quels crimes se commettent en ton nom.”

Outre ses *Traité*s sur la Mélancolie, sur la Morale, sur l'Amitié, &c., madame Roland avait publié une relation de ses voyages en Angleterre et en Suisse.

Madame de Staël, (Anne Louise Germaine NECKER) n'était rien moins que belle, mais elle était vive et spirituelle : elle aimait à briller et à attirer l'attention générale. Sa conversation était si animée, si attrayante, la tournure de son esprit si singulière, qu'on oubliait sa figure. Fille d'un père ministre d'état et millionnaire, qui recevait ce qu'il y avait de plus distingué dans Paris, elle fréquentait les cercles brillants de la haute noblesse : aussi fut-elle l'objet de la flatterie et de l'adulation. Après son mariage avec le baron de Staël, tout Paris eut les yeux fixés sur elle : on ne parlait que de ses fêtes et de ses soirées, on répétait ses saillies, on l'admirait comme une femme extraordinaire par son esprit et son amabilité. L'encens journalier augmenta en elle l'ambition de briller et de se faire un nom. On rapporte d'elle l'anecdote suivante : Elle se promenait un jour avec la belle madame RECAMIER et quelques autres personnes, sur le lac de Genève. Un orage survint, et l'on pensa se noyer. “ Avouez donc, dit madame de Staël, en riant, que nous aurions pu fournir en superbe article dans les journaux. Quelle sensation aurait produite le journaliste, en annonçant que la plus belle femme de l'univers et la femme la plus spirituelle de son siècle ont péri ensemble !”

Les écrits de madame de Staël, comme ceux de madame Roland, portent le cachet du génie. Ceux de cette dernière se distinguent par le naturel et la simplicité du style ; par la clarté, la profondeur et l'énergie des pensées. Madame de Staël s'exprime avec feu, mais en général avec trop d'exagération ; son imagination ardente l'entraîne, et lui fait souvent envisager les objets sous un point de vue erroné. Son style entraîne, enchante, éblouit, au premier coup d'œil ; mais il est inégal, trop recherché, et souvent obscur à force de vouloir être éloquent.

Madame Roland préférait les beautés de la nature et le bonheur d'une vie paisible et sans ostentation à toutes les illusions brillantes et tracassières du grand monde, qui faisaient les délices de madame de Staël ; tandis que tout dans la première inspirait le respect et la confiance, la seconde briguaît l'admiration publique et réussissait à l'obtenir. Madame de Staël parlait beaucoup ; elle aimait à parler sur toutes sortes de sujets, mais surtout, et pour son malheur, sur les affaires politiques du jour. NAPOLEON, dans une de ses conversations à Ste. Hélène, s'excuse d'avoir persécuté avec tant d'acharnement cette dame illustre, en disant, "que c'était une femme ambitieuse et intrigante, qui, à toute occasion, aurait voulu jeter ses amis dans la mer, pour avoir un prétexte d'exercer son énergie à les sauver."

Après son retour de l'île d'Elbe, BONAPARTE envoya son frère Joseph à Coppet, en Suisse, où elle s'était retirée, à la nouvelle de son débarquement à Fréjus, pour l'inviter à revenir à Paris, afin de l'aider à rédiger un nouveau projet de gouvernement constitutionnel ; mais elle lui répondit sans hésiter : "Dites à l'empereur qu'il a gouverné, ces douze dernières années, sans moi et sans constitution ; et je pense, ajouta-t-elle en souriant, qu'il ne se soucie pas plus de l'une que de l'autre." D. H.

LE PUITTS ARTESIEEN DE GRENELLE.

(M. BIDAUD :—Pensant que le morceau suivant est de nature à intéresser plusieurs de vos lecteurs, je me fais un vrai plaisir de vous le communiquer. UN DE VOS ABONNÉS.)

Un grand événement scientifique vient de mettre en émoi toutes les têtes intelligentes de Paris, y compris celles de l'Académie des Sciences. M. MULOT qui, pour n'être pas de l'Institut, n'en est pas moins un des plus habiles géologues de la France, vient, après, plus de sept ans d'un travail patient et hérissé de difficultés, de voir se réaliser toutes ses espérances. La masse d'eau jaillissante est maintenant atteinte, au puits de Grenelle, à une profondeur de 1700 pieds. Tant de circonstances malheureuses, tant d'obstacles imprévus et sans cesse renaissants ont accompagné ce beau travail, que nous devons toute notre admiration à l'habile mécanicien qui, à force de persévérance et d'ingénieuses inventions, a su le mener à bonne fin.

C'est en 1833 que M. Mulot, déclaré adjudicataire, fit mettre en œuvre cette grande entreprise. Pendant quatre ans d'un forage journalier aucun accident important n'était survenu ; on commençait à espérer qu'il en serait de même jusqu'au bout, quand, au mois de mai 1837, à la profondeur de 345 mètres, la sonde se brisa, laissant dans le puits 1140 pieds de tiges. Comment, à cette

distance du sol, ramener un pareil poids de barres? avec quel instrument l'aller saisir? M. Mulot, dont le courage ne fut pas ébranlé par cet accident, parvint, avec des difficultés que l'on conçoit aisément, à tarauder avec un écrou d'acier l'extrémité brisée de la tige, et après l'avoir fortement vissée au morceau supérieur, à la ramener vers la surface, au mois d'août de l'année suivante. Seize mois d'un travail assidu pour faire un pas de vis, quelle patience!

Cet accident réparé, on reprit le forage avec une nouvelle ardeur, et tout faisait présumer un succès prochain, quand, le 8 avril 1840, la sonde tomba du haut du puits avec son alésoir. Elle acquit avec la vitesse accélérée de sa chute une force si prodigieuse, qu'elle pénétra 78 pieds dans la craie. Pendant trois mois il fallut creuser autour de la sonde pour la dégager, avant de reprendre le travail. A quelque temps de là, une cueillère de sonde se brisa au fond du puits. Cette fois, M. Mulot, renonçant à l'espoir de la retirer, prit l'ingénieux parti de lui creuser une fosse latérale, où elle se trouve présentement ensevelie pour longtemps. Nous ajoutons encore, pour terminer notre historique, dont le défaut d'espace nous fait retrancher bien des détails intéressants, que ce puits, d'une profondeur incompréhensible, est tubé en tôle jusqu'à sa base, et que par trois fois, les tubes s'étant trouvés trop étroits pour le travail, on a dû les enlever pour les replacer. Enfin, le 27 janvier 1841, la sonde ayant subi une forte secousse, on en conclut avec raison que l'on avait atteint la couche jaillissante, et que l'opération du forage était terminée. En effet, l'eau ne tarda pas à s'élever dans toute la capacité du puits, entraînant avec elle l'immense quantité de sable qui l'empêche aujourd'hui de jaillir fortement.

L'ouverture de ce puits est à 93 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que le fond est à 1548 pieds au-dessous, et par conséquent bien au-dessous du fond même de la Manche, à une grande distance des côtes. L'eau qu'il donne est à la température de 28°, et l'on peut en évaluer la quantité à 4 millions de litres par 24 heures, c'est-à-dire moitié de ce qu'en fournissent, dans le même espace de temps, tous les établissemens hydrauliques de Paris réunis. On pense qu'elle s'élèvera à la hauteur du réservoir construit sur la place du Panthéon, qui est d'environ 180 pieds au-dessus de l'orifice du puits.

Si nous voulons maintenant monter à l'origine de ces courans souterrains, nous pensons qu'elle doit être sur la ligne de superposition du terrain crayeux au terrain arénacé qui longe toute la formation jurassique de l'est de la France, c'est-à-dire du côté de la Champagne; que ces immenses infiltrations, après avoir circulé souterrainement sous la craie iraient ensuite reparaitre dans l'ouest de la France, où elles donnent naissance à l'Èure, à l'Orne, à la

Mayenne, à la Sarthe, &c., et que, dans leur trajet, elles alimentent le puits de Grenelle.

Il y a vraiment quelque chose de fantastique dans cette colonne qui arrive de si loin, en bouillonnant, pour jaillir sur le sol, comme le grand Geiser d'Islande, et nous avouons ingénument que, pour notre part, nous la vîmes surgir avec une sorte de respect. Nous partageons bien sincèrement l'enthousiasme de la foule qui se presse chaque jour autour de cette source artificielle, et, comme beaucoup d'autres, nous avons aussi rapporté de cette expédition notre petite bouteille d'eau et notre paquet de sable.

Comme chimiste, nous avons dû soumettre cette eau à l'analyse scientifique, et nous devons dire que, malgré notre vif désir d'y rencontrer des choses extraordinaires, nous l'avons simplement trouvée excellente à boire, et bonne pour tous les usages de la vie.

Quant au sable, il est en petits fragmens assez semblables pour la couleur et la grosseur au sel gris; il n'a aucune qualité particulière, mais il a pour nous l'immense mérite d'avoir été tiré de 1700 pieds de profondeur par la vrille géante d'un simple humain; et du sable soulé par les mastodontes, les paléothériums, battu par les flots d'un océan tari pour jamais, est bien digne de figurer honorablement entre l'anneau d'un Pharaon et la faucille d'une Velleda, sur l'Étagère d'un amateur. A. B.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE.

Si, après avoir parlé des Géographies publiées dans le pays, nous passons aux Grammaires, nous aurons à mentionner :

1^o. La *Grammaire Latine* (ou pour apprendre le latin), à l'usage du Collège de Montréal, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et dont la première partie, comprenant les Elémens et des remarques sur la langue française, était l'ouvrage de M. THAVENET, ou de M. RIVIERE, ou de tous les deux ensemble :

2^o. Une autre *Grammaire Latine*, ouvrage de M. HOUDET, imprimée par M. J. BROWN; peut-être plus conforme à la logique dans les définitions et la nomenclature, mais, suivant nous, moins claire, moins agréable, ou plus difficile à apprendre pour de jeunes enfans, que ne l'était la précédente :

3^o. *Grammaire Française* pour servir d'introduction à la Grammaire Latine, autre ouvrage de M. Houdet, à ce que nous croyons, et dont semble différer en quelque chose la Grammaire Française imprimée à Paris, qui est maintenant en usage au même collège :

4^o. Plusieurs éditions des *Elémens de la Grammaire Française* de LHOMOND, et particulièrement celle de M. A. FERNET, avec *Supplément*, imprimée à Montréal, par M. J. V. DELORME, en 1818 :

5^o. *Le Maître Français*, imprimé et publié en 1829, par M. Ludger DUVERNAY, et contenant, comme supplément ou seconde partie, une petite Grammaire bien rédigée, et sur quelques articles plus explicite que celle de Lhomond :

6^o. “ *Nouveau Cours complet de Grammaire Française*, dédié à la Jeunesse Canadienne ; par N. LEMOULX et L. POTEL, Professeur Français : Imprimerie de Ludger Duvernay, 1830 ;” joli volume in-12 de 159 pages, dont nous avons eu occasion de parler avec éloge dans un autre ouvrage :

7^o. “ *Nouvelle Grammaire Française*, en deux parties ; par Jean-Philippe BOUCHIER-BELLEVILLE ; Montréal, des presses de Ludger Duvernay, 1831 :” volume in-12, de 84 pages on ne peut mieux remplies, et dont nous avons parlé au long dans le No. 2 du *Magasin du Bas-Canada* :

8^o. “ *Nouvelle Grammaire Anglaise*, rédigée d’après les meilleurs auteurs, par J. B. MEILLEUR, M. D. ; auteur d’une *Analyse de l’Alphabet Français* à l’usage de ceux qui parlent la langue anglaise, imprimée à St. Charles par A. C. FORTIN, 1833 :” petit ouvrage qui nous a paru rédigé avec précision et clarté, principalement d’après SIREY, et qui contient beaucoup en 120 pages d’impression du format in-12 :

9^o. “ *Grammaire Grecque* à l’usage du Collège de Montréal ; de l’Imprimerie de John JONES, 1837 ;” volume 8vo. de 320 pages :

10^o. “ *Manuel des Difficultés les plus communes de la Langue Française*, adapté au jeune âge, et suivi d’un *Recueil de Locutions vicieuses* ; Québec ; imprimé et publié par FUCHELETTE & Cie., 1841 :” joli volume de 154 pages in-12 ; nous en avons parlé au long dans les numéros 6 et 7 de ce journal :

11^o. Une *Grammaire Française* rédigée par A. BERTHELOT, Ecuyer ; aussi imprimée à Québec en 1841, mais que nous n’avons pas vue, et dont conséquemment nous ne pouvons rien dire de plus :

12^o. *A Treatise of the Pronunciation of the French Language, &c.*, by Jean B. MEILLEUR, M. D. ; Montréal, imprimé et publié par M. John LOVELL, 1841 : il en a été parlé au long dans les Nos. 4 et 5 de ce journal :

13^o. *Grammaire Française Élémentaire*, suivi d’une Méthode d’Analyse raisonnée, à l’usage des Ecoles Chrétiennes, par L. C. et F. P. R. ; volume in-12 de 194 pages, imprimé et publié par M. Louis PERRAULT, l’année dernière 1842.

Quant au nombre des pages, au matériel typographique, à la somme de matière donnée pour être lue et apprise, cette dernière Grammaire l’emporte sur toutes celles que nous venons de mentionner, même en en retranchant la valeur de quinze ou seize pages de *questions relatives* aux sujets qui y sont traités : elle entre dans le détail sur la prononciation, sur l’orthographe, sur la ponctuation, &c. : elle fait mention des principaux gallicismes et d’un nombre

de locutions vicieuses, et touche quelque chose de la synonymie, ou de l'homonymie de certains mots. Le seul endroit où nous la trouvons défectueuse, ou inférieure à quelques unes de celles dont nous parlons plus haut, c'est à l'article des verbes irréguliers : pour n'avoir pas distingué plusieurs branches dans les verbes en *ir* et en *re* ; pour n'avoir reconnu, au lieu de temps primitifs et de temps dérivés, qu'un *radical* et une *terminaison*, on a été obligé de donner comme irréguliers et devant être appris par cœur, des temps et des personnes qui se forment des temps primitifs régulièrement, et quelquefois sans une seule exception ; comme, du participe présent les personnes plurielles du présent de l'indicatif, l'imparfait du même mode, le présent du subjonctif ; du futur le conditionnel sans exception.

Pas plus qu'avec M. Boucher-Belleville, nous ne sommes d'accord avec les auteurs de la "Grammaire Française élémentaire" sur l'orthographe de certains mots composés.— Comme ils le disent bien, le substantif et l'adjectif sont les seuls mots dont l'orthographe puisse varier dans les noms composés ; mais, comme l'auteur de la "Nouvelle Grammaire Française," MM. L. C. et F. P. R. veulent que l'on raisonne en se servant de ces mots, supposant sans doute que l'on raisonnera toujours juste, et mieux que n'a fait le peuple, de qui vient la langue, mieux même que n'ont fait des académiciens, dont l'unique étude, ou du moins le seul but ostensible était de maintenir la pureté et l'élégance du langage. Mais puisqu'il faut raisonner, raisonnons, tant bien que mal.

Le Dictionnaire de l'Académie Française dit : *Terre-plein*. s. m. Terme de Fortification. Surface plate et unie d'un amas de terre élevé. Le terre-plein d'un rempart, d'un bastion : le terre-plein d'un cavalier.—MM. L. C. et F. P. R., disent "un *terre-pleins*, des *terre-pleins*, lieux *pleins* de terre." Mais si l'on peut supposer plusieurs lieux *pleins* de terre, ne peut-on pas aussi imaginer un seul lieu *plein* de terre ?

Nos deux Grammairiens veulent qu'on dise un *cure-dents*, un *couvre-pieds*, un *casse-noisettes*, un *taille-plumes*, &c. : l'Académie dit un *cure-dent*, tout en expliquant que c'est un petit instrument pour se curer (ou se nettoyer) les dents :—*Couvre-pied*. s. m. sorte de petite couverture d'étoffe qui sert à couvrir les pieds : *Couvre-pied* d'indienne :—*Casse-noisette*, *Casse-noix*. s. m. petit instrument avec lequel on casse des noix.

Nos auteurs veulent encore qu'on écrive un *essuie-mains*, parce que c'est un "linge pour essuyer *les mains*, et non la main." Quoique, suivant l'Académie, ce soit un "linge qui sert à essuyer les mains," elle n'en dit pas moins un *essuie-main*, jugeant apparemment que quelqu'un qui se serait par hasard sali la main gauche, et l'aurait trempée dans de l'eau, ne serait pas absolument obligé de s'essuyer aussi la main droite ; ou ayant en vue

l'unité de l'objet, abstraction faite de la pluralité des choses auxquelles ils peut être employé.

On doit écrire *portè-mouchelles* au singulier comme au pluriel, parce que le substantif *mouchettes* n'a pas de singulier.

On devrait, selon nous, écrire *appui-main*, et non *appui-main*, la première partie de ce mot composé venant d'*appuyer*, comme *essuie*, dans *essuie-main*, vient d'*essuyer*.

Mais la chose est-elle d'une importance majeure, et le monde sera-t-il mis sens-dessus-dessous, si l'on écrit les mots composés, au singulier ou au pluriel, d'une façon plutôt qu'd'une autre ? Nous pensons que non, quoique la simple manière de prononcer les mots latins *quisquis* et *quamquam* aient occasionné autrefois de graves querelles et même des séditions.

Mais il y a en cela même, une importance comparative, ou relative, qui n'est pas toujours à dédaigner : il y a du mieux et du moins bien dans le langage écrit ou parlé, dans la prononciation et dans l'orthographe, comme dans toutes les choses qui n'ont pas atteint la perfection. Depuis environ deux siècles, la langue française a fait d'immenses progrès du côté de la précision, de l'élégance et de l'harmonie, de la phraséologie, en un mot ; mais il lui manque encore beaucoup de termes radicaux, et de là la nécessité d'employer fréquemment des mots composés. Un grand nombre de mots composés dans l'origine, sont maintenant regardés comme simples, et le progrès dans le même sens continuera, si au lieu de courir après des subtilités prétendues rationnelles, on s'en tient au mécanisme grammatical, ou, autant que possible, à la règle générale de la formation du pluriel dans les noms. Sans compter que par là on épargne à l'esprit la peine de penser à plusieurs choses avant de prononcer ou d'écrire un mot, on simplifie, on régularise, on généralise, et c'est en cela, suivant nous, que consiste le principal perfectionnement d'un idiôme : moins on verra de distinctions, d'exceptions, de disparates, plus on le trouvera beau, clair et facile à apprendre. Il reste encore dans la langue française beaucoup d'anomalies qui auraient dû en être bannies depuis longtemps : nous serions même tenté de dire avec Etienne PASQUIER et Henri ETIENNE, que si cette langue s'est améliorée sous plusieurs rapports, elle s'est aussi corrompue sous quelques autres. D'où ont pu venir, par exemple, les futurs je *verrai*, nous *verrons*, j'*enverrai*, si ce n'est d'une affectation de petits-maîtres ou de petites-maîtresses ? Le peuple au moins a su se préserver de cette ridicule *italianisation* ; car il dit encore, j'*envoierai*, je *voirai*, nous *voirons*. Dans certains cas, il n'en coûterait peut-être ni beaucoup de temps ni beaucoup de peine pour passer de l'irrégularité à la régularité ; il suffirait quelquefois de parler comme fait le peuple, ou comme font les petits enfans : " Il faut que tu te *mouves* ; vous *disez*, vous *faisez*, ils *faisent* ; en *risant*, ils

risent.—On disait autrefois je *treuve*, pour rimer avec *preuve* : ils *peuvent*, après nous *pouvons*, vous *pouvez*, ne nous paraît pas moins bizarre. Mais nous commençons à nous appercevoir que cette digression nous a écarté de notre sujet, et que nous faisons un hors-d'œuvre.

(A continuer).

ARCHITECTURE.

LA nécessité a enseigné aux hommes l'art de se construire des demeures. On songea d'abord à se garantir des injures de l'air. Ce ne fut que longtems après que l'on imagina d'embellir l'intérieur et l'extérieur des habitations. La Chaldée, la Chine, l'Égypte et la Phénicie sont les premières contrées où nous voyons que l'architecture proprement dite ait été mise en usage. On prétend que ce fut CADMUS qui apporta aux Grecs l'art de tirer la pierre, de la tailler et de l'employer pour la construction de nos demeures. Par ce qui reste encore des monumens égyptiens, nous pouvons juger de ce qu'était l'architecture dans l'ancienne Égypte : elle était lourde, massive, mais grande par ses dimensions, et faite pour braver les siècles et la barbarie des hommes. Les Égyptiens, avec leurs formes pyramidales et leurs énormes colonnes, semblent avoir voulu construire pour l'éternité. Les Grecs, plus heureusement organisés que les Égyptiens, reçurent de ces derniers des leçons d'architecture, mais ce fut pour les rendre à tous les peuples, et leur présenter des modèles, qui, sous le double rapport de l'élégance et de la grâce, ne devaient point être surpassés. Ce fut dans la Grèce de l'Asie, sur les côtes, que l'architecture commença à se former. L'invention des deux premiers ordres que les Grecs aient connus est entièrement due aux habitans de ces contrées : le *Dorique* est né dans la Doride, et l'*Ionique* dans l'Ionie. Le *Corinthien* n'a paru que longtems après. L'ordre *Toscan*, né chez les Etrusques, fut conservé par les Romains, qui inventèrent l'ordre *Composite*. Ce fut sous PERICLES que l'architecture grecque atteignit son plus haut degré de splendeur.

Les Romains ont reçu des Grecs l'architecture, et l'ont cultivée avec honneur, mais avec moins de goût. Ils l'ont surchargée d'ornemens qui quelquefois cependant, produisent un très bon effet. Ce ne fut que dans les derniers temps de la république qu'ils élevèrent des édifices à l'imitation des Grecs : auparavant, ils bâtissaient dans le goût des Etrusques leurs premiers maîtres. Ce sont eux qui ont imaginé les voies publiques, les aqueducs, les cloaques, les amphithéâtres, les arcs de triomphe, genre d'édifices négligés par les Grecs.

L'architecture gothique fut connue d'assez bonne heure en

France et employée pour les édifices religieux. Ce ne fut que sous LOUIS XII et FRANÇOIS I, qu'il nous vint d'Italie des architectes qui, les premiers, donnèrent l'idée de la belle architecture qu'ils avaient étudiée dans les magnifiques ruines de Rome. L'académie d'architecture fut érigée en 1671, par les soins de COLBERT. — *Petit Dict. des Inventions.*

Le géographe Guillaume DELISLE, après avoir parlé des églises qu'il y avait à Québec de son temps, ajoute : " On y voit la belle maison que M. TALON a fait bâtir, lorsqu'il était intendant au Canada." C'était sans doute l'édifice qui fut ensuite appelé le palais de l'intendant. Cet auteur, qui donne au Canada une ville de Brest, ne parle pas de celle de Montréal, qui existait pourtant lorsqu'il écrivait (après 1680), et avait déjà son église paroissiale, bâtie en 1672, sur le plan de la cathédrale de Québec. Le portail en pierre de taille ne fut fait qu'en 1725. C'est probablement à la même époque que furent construites les chapelles latérales, qui faisaient paraître l'édifice disproportionné et comme écrasé, et la haute tour carrée, qui pour la régularité et la solidité, est un modèle de maçonnerie en pierres non taillées. L'exhaussement du portail eut lieu quelques années après 1800. Ce portail est maintenant celui de l'église des Récollets, et peut fournir aux connaisseurs un objet de comparaison, en se rappelant que les seules carrières alors connues et exploitées ne comportaient pas l'emploi de pierres de grandes dimensions.

Ce portail, celui de l'église des Jésuites, la façade du château VAUDREUIL,* la grande porte d'ordre ionique du Séminaire, celles d'une ou deux autres églises et d'une ou deux maisons de la rue Notre-Dame, étaient tout ce que l'architecture canadienne offrait à notre admiration, dans notre enfance. Les couvens et leurs églises ou chapelles, étaient des bâtimens dépourvus de grandeur, d'élégance, et souvent aussi de régularité. Il y avait deux ou trois petits châteaux inélégants, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, ou comme on dit ici, un seul étage. Pourtant en comparant quelques unes des maisons de la ville à celles de la campagne, nous étions presque étonné, lorsque nous entendions dire, ou lisions que Montréal était mal bâti. Cette ville en 1843 est à ce qu'elle était en 1803, comme l'élégante ville de Dorchester (ou Saint-Jean) est au village de Saint-Athanase. Depuis le temps dont nous parlons, nous avons vu s'élever successivement le palais JOHNSON, remplacé plus tard par le *Masonic Hall*, le château M'TAVISH, les maisons POTHIER, rue Notre-Dame, (à côté d'une de celles dont nous admirions la porte), PREVOST, rue Saint

* Ce château, bâti par M. de VAUDREUIL (premier du nom), lorsqu'il était gouverneur de Montréal, et devenu en 1773, le collège de Saint-Raphaël, ne devint pas la proie d'un incendie en 1802, comme il est dit dans notre avant-dernier numéro, mais le 6 juin 1803.

Alexis, AURDJO, rue Saint-Paul, qui alors attiraient des visiteurs ; le Palais de Justice, l'Eglise anglicane, le Collège ou petit Séminaire, le *Mansion-House*, la Banque de Montréal, la belle maison TORRANCE, au Côteau Baron, l'Hôpital général, notre grande Eglise paroissiale et celle de Saint-Jacques, qui attend encore ses tours latérales et son portique ; la belle maison CADIEUX, celle de feu l'honorable Jules QUESNEL, celles de feu MM. ROSS et BEAUBIEN, en face du Champ-de-Mars ; le bel hôtel Nelson, propriété de Joseph ROY, Ecr. ; l'immense hôtel Rasco, la Douane, l'Ecole des Frères de la doctrine chrétienne, &c.

Mais depuis quelques années, ce n'est plus isolément et de temps à autre que l'on voit s'élever de superbes édifices publics, des châteaux, des palais, ou des maisons ressemblant à des palais : c'est pour ainsi dire par rangées ou par quarrés, que ces magnifiques demeures ont été édifiées : les rues Saint-Jacques, Notre-Dame, Saint-Paul, des Commissaires, du Collège, M^rGill, Saint-François-Xavier, Saint-Joseph, Saint-Lambert, de la Citadelle, &c., la Place-d'Armes, la place Dalhousie, &c., en offrent chacune un nombre plus ou moins considérable, où l'ordre dorique surtout, recrée la vue du spectateur. Plusieurs de ces maisons donnent sur deux rues et forment de superbes encognures. Les faubourgs de Saint-Laurent, de Sainte-Marie, de Saint-Joseph et maintenant aussi de Saint-Antoine, en renferment qui ne le cèdent point en grandeur et en élégance à celles de la ville proprement dite. En fait d'édification en beau et en grand, l'année dernière 1842 a valu plusieurs des années précédentes. En remontant à dix ou douze ans seulement, Montréal seul, sous le rapport de l'architecture, pourra nous fournir un article assez long, et nous osons nous en flatter, assez intéressant.

ANECDOTES, FAITS CURIEUX, VARIÉTÉS, &c.

A son retour de la Palestine, Saint Louis débarqua aux Iles d'Hières ; l'abbé de Clugny lui envoya deux chevaux et obtint du roi une audience qui fut fort longue. " N'est-il pas vrai, Sire, dit JOINVILLE, que le présent du moine n'a pas peu contribué à le faire écouter si longuement ? " Le prince en convint. " Jugez donc, Sire, continua le secrétaire, ce que feront les gens de votre conseil, si vous ne leur défendez pas de prendre des présens ? "

Au mois de janvier 1474, les médecins et chirurgiens de Paris représentèrent à Louis XI, que plusieurs personnes de considération étaient travaillées de la pierre, colique, passion et mal de côté ; qu'il serait très nécessaire d'examiner l'endroit où s'engendraient ces maladies ; qu'on ne pouvait mieux s'éclaircir qu'en opérant sur un homme vivant ; qu'ainsi ils demandaient qu'on leur livrât un franc-archer, qui venait d'être condamné à être pendu pour vol,

et qui avait été fort souvent molesté des dits maux. On leur accorda leur demande, et cette opération, qui est probablement la première qu'on ait faite pour la pierre, se fit publiquement dans l'église de Saint-Séverin. Après qu'on eut examiné et travaillé, ajouta la chronique, on remit les entrailles dans le corps du dit franc-archer, qui fut recousu, et par l'ordonnance du roi, très bien pansé, et tellement qu'en quinze jours il fut guéri, et eut rémission de ses crimes, sans dépens, et il lui fut même donné de l'argent.

Le cours des événemens de la vie est quelquefois bien singulier : il fallait que ce misérable, pour être guéri de la pierre, fût condamné à être pendu. Mais croira-t-on que, dans ce temps, s'il l'avait été, son cadavre serait devenu comme un dépôt précieux de la mort, auquel les chirurgiens n'auraient pas osé toucher.

L'historien Étienne PASQUIER remarque que les fourches patibulaires de Montfaucon ont porté malheur à tous ceux qui s'en sont mêlés ; qu'ENGUERRAND DE MARIGNY, qui les fit bâtir, les étrenna ; que Pierre REMI, surintendant des finances sous CHARLES-LE-BEL, y fut aussi pendu ; et "de notre temps, ajoute-t-il, Jean MOUNIER, lieutenant civil de Paris, y ayant fait mettre la main pour les relaire, s'il n'y finit pas ses jours comme les deux autres, il y fit amende honorable." La remarque de Pasquier est bonne, ajoute le citateur, en ce qu'elle fait voir, qu'il a été un temps qu'en France on faisait justice des grands comme des petits voleurs.

Les officiers de la *chambre des comptes* portaient anciennement de grands cisèaux à leur ceinture, pour marquer le pouvoir qu'ils avaient de retrancher les mauvais emplois dans les comptes qu'on leur présentait.

Il n'y a pas encore un bien grand nombre d'années qu'à la fin de la dernière séance du grand conseil, celui qui le présidait se levait, et allait à la table du greffier, y trouvait un cornet et des dés et commençait le jeu. Le cornet passait ensuite successivement aux conseillers, aux avocats, aux huissiers, et même aux laquais, qui continuaient de jouer toute la nuit.

Portrait d'une femme esquimaux (ou *esquimale*).—Les femmes étaient tatouées sur la figure, ainsi qu'au doigt du milieu et au quatrième doigt. Celle dont je fis le portrait se sentit si flattée de cette distinction, que, ne se fiant pas à son talent du soin de bien distinguer et apprécier sa bonne grâce et toutes ses beautés, elle suivait avec la plus scrupuleuse attention la direction que prenaient mes yeux, et elle mettait en évidence la partie de sa figure qu'elle me supposait occupé à dessiner, l'avancé ou la tournant de manière à ne pas me laisser la moindre excuse, si je ne rendais pas un compte exact et détaillé de tous ses charmes. Lorsque je regardai sa tête, elle l'abaissa immédiatement ; elle écarquilla prodigieusement ses yeux, quand je me mis

à les étudier ; gonfla ses joues à les faire crever, quand leur tour arriva ; et enfin, s'apercevant que j'en étais à la bouche, elle l'ouvrit de toute la force de sa mâchoire, en me tirant une langue d'une aune. Six lignes de tatouage descendaient obliquement des narines sur chaque joue ; dix-huit partaient de la bouche et traversaient le menton, ainsi que la partie inférieure du visage ; dix autres petites semblables à des branches d'arbres sortaient du coin de chaque œil, et huit concouraient du front au centre du nez entre les deux sourcils. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans la physionomie c'était l'obliquité des yeux, dont la portion intérieure s'abaissait, tandis que la portion extérieure se relevait en proportion. Les narines fort larges s'harmoniaient avec une bouche non moins vaste. La chevelure, noire comme du jais, se divisait simplement sur le front en deux gros bandeaux assurés dans leur position par une tresse de peau blanche de daim qui faisait le tour de la tête ; puis elle se ramenait derrière les oreilles, et flottait, non sans grâce, sur le cou et les épaules.—*Voyage du Capitaine BACK.*

Bel Exemple.—Au commencement de décembre dernier, les dames de Matchitoches préparaient une foire dont les bénéfices étaient destinés à la construction d'une église catholique dans cette ville.

The Encyclopédie Canadienne, Edited by M. BIRAUD.—We have to acknowledge the receipt of a periodical, published in the French language, under the above title, which promises to be an able ally in the field of literature, which, hitherto, we have cultivated almost alone. It is under the editorial management of a gentleman who is well known to the public in this city, as being eminently calculated to win golden opinions in the path he has undertaken to tread. The first number is full of valuable and interesting articles, as well original as selected, the latter being done with care and judgement from what seem to be ample resources. We have no doubt whatever that the support which will be extended to that excellent work, will be such as to remunerate the proprietor for his enterprise and labour ; and to those of our readers who understand, or who wish to understand, the language in which it is printed, we have pleasure in cordially recommending it.—*Literary Garland.*

Un compliment aussi flatteur mérite bien une reconnaissance, non seulement sentie, mais encore exprimée. Quand même pourtant ce compliment ne nous aurait pas été fait, nous ne nous en serions pas moins cru obligé en conscience de parler en bien du *Literary Garland*, surtout depuis le plan amélioré sur lequel ce journal est maintenant publié. Une publication (pour nous servir d'un terme non encore reçu peut-être, mais commode), dont toutes nos gazettes n'ont cessé de faire l'éloge, ne pouvait pas être sans

mérite, et ce mérite (prouvé d'ailleurs par la faveur d'un public éclairé) est devenu plus grand dans la nouvelle série, améliorée, principalement quant à l'impression. L'exécution typographique, non seulement ne laisse rien à désirer, mais fait honneur, par sa netteté et son élégance, aux imprimeurs et propriétaires, MM. LOVELL & GIBSON. Tout le monde, nous voulons dire tous les journalistes, ayant parlé avec éloge de l'estampe qui orne le premier numéro de la nouvelle série, dont elle est le frontispice, nous nous contenterons de dire qu'elle nous a paru charmante dans toutes ses parties, et de nature à faire honneur au talent du dessinateur (M. E. LANDSEER) et du graveur (M. H. S. SADD).

Les améliorations dont nous venons de parler étaient de nécessité pourtant, ou d'une obligation à la fois consciencieuse et politique : une augmentation de déboursés pour la publication d'un journal doit être regardé comme l'indice d'un nombre croissant d'abonnés, et d'abonnés ponctuels quant au paiement ; cette faveur du public ne peut être reconnue que par un accroissement d'efforts pour le satisfaire de plus en plus, et ces efforts ne peuvent qu'accroître cette faveur, ou cet encouragement.

Les mêmes imprimeurs ont aussi beaucoup amélioré, quant au format, au papier et à l'impression, leur gazette intitulée *The Montreal Messenger*.

Musique.—Nous avons assisté à plusieurs séances du cours de Musique Vocale de M. BRAUNES : nous sommes vraiment étonné des progrès qu'ont faits ses élèves. Nous savions bien que la méthode de M. Braunes était excellente, mais nous ne pouvions nous imaginer qu'après quelques leçons seulement, des jeunes gens qui n'avaient aucunes notions de musique, parviendraient à faire des accords aussi parfaits. M. Braunes, au moyen de sa manière d'enseigner, à su applanir les difficultés qui sont toujours très nombreuses pour un commençant : il a su rendre ces premières leçons agréables, au lieu de la monotonie de l'ancienne méthode, qui faisait que plusieurs jeunes gens se dégoutaient d'abord et abandonnaient l'étude de la musique.

A la demande de plusieurs personnes, M. Braunes se propose d'ouvrir un second cours pour les messieurs et les dames. Nous engageons nos concitoyens à se hâter d'aller se faire inscrire, et à profiter de l'occasion qui leur est offerte de cultiver un art aussi beau.—*La Minerve*.

Extraordinaire.—On nous écrit du Lac Sergent, derrière la paroisse Ste. Catherine, qu'un cultivateur du lieu, nommé Claude NAINTEAU, a fait du sucre d'érable la semaine dernière. Les anciens cultivateurs ne se rappellent pas avoir vu faire du sucre dans cette saison. Si on ajoute à cela que plusieurs personnes ont labouré dernièrement, on se croit revenu à l'ancien bon vieux temps, tant vanté par nos grands-pères sur la parole de leurs aïeux.—*L'Artisan*.

440 NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

Nés : Le 24 décembre dernier, à l'honorable R. E. CANON, Maire de Québec, un fils ;

Le 19 du présent mois, à l'honorable John PANGMAN, une fille.

Mariés : A Montréal, le 9, M. Magloire DESNOYERS, à Dlle Julie BRIEN-DESROCHERS ;

A Blairfinnie, le 13, par Messire LA ROCQUE, Curé, B. H. LA ROCQUE, Ecr. Médecin, à Dlle Mélanie, fille aînée de T. QUESNEL, Ecr., D. en M. ;

A Montréal, le 24, par M. L'AY, Curé d'Office, M. F. REEVES, Ebéniste, de Québec, à Delle Marianne FORNES.

Décédés : A St. Clément de Beauharnois, le 27 décembre dernier, Dame Marguerite Hortense LEBLANC, épouse de Louis HAINAULT, Ecr., Notaire ;

A la Valtrie, le 30, le Dr. CAZENEUVE, père, âgé de 77 ans ;

A Nicolet, le 2 de ce mois, à l'âge de 14 mois, Anne, fille de L. M. CRESSÉ, Ecuyer ;

A Québec, le 6, à l'âge de 4 et 11 mois, Honorine Philomène, enfant de P. PELLETIER, Ecuyer ;

Le même jour, à Sorel, Georgiana, fille de J. D. ARMSTRONG, Ecuyer, âgée de 13 ans et demi ;

A St. Roch de Québec, le 9, à l'âge de 7 mois et demi, Marie Rosalie Clara, enfant de P. M. BARDY, Ecr., D. en M. ;

A Québec, le 12, à l'âge de 40 ans, Dame Marie Catherine CHERRIER, épouse de M. Michel BOIVIN ;

A St. Athanase, le 13, Anne Rosalie Emma, enfant du Dr. J. HENSLEY, âgée de 25 mois ;

Le même jour, à Buffalo, à l'âge de 13 et 4 mois, Adeline Eléonore, enfant de Rémi QUIROUET, Ecr., ci-devant de Québec ;

A Chambly, le 15, âgée de 22 ans, Dlle Mary HATT, 4ème fille de feu l'hon. Samuel HALT ;

Le même jour, à Montréal, M. Henri DUPRÉ, Notaire, âgé de 32 ans ;

A Ste. Anne de Beauport, le 17, à l'âge de 69 ans, M. F. Ignace RENVOYZÉ, Curé de la paroisse ;

A Québec le 19, Henry GRASSET, Ecuyer, D. en M. ;

A Montréal, le 21, âgé de 13 mois, James Warren Claus, enfant de John JORDAN, Ecuyer ;

Au même lieu, le 22, à l'âge de 20 ans et 8 mois, M. William MOLSON, fils de William Molson, Ecuyer.

Commissionés.—Louis FISER, Charles PANET, Louis MASSUE, G. B. FARIHAULT, et J. F. DUVAL, Ecuyers, Commissaires pour mettre à effet l'ordonnance concernant l'érection des paroisses, des églises et des presbytères, dans le District de Québec ;

Joseph PAINCHAUD, François FORTIER, Joseph MORRIN, Et. P. TACHÉ, George LARUE, John ROWLEY, Jean BLANCHET, Jos. PARANT, F. Jacq. SEGUIN, J. B. Isaac NOEL, J. B. BLAIS, P. M. BARDY, Ed. ROUSSEAU, John RACEY, J. Arthur SEWELL, Isaac Zéphirin NAULT, Ecuyers, pour former un Bureau d'Examineurs des Etudiens en Médecine et Chirurgie dans le District de Québec ;

J. B. LEBOURDAIS, R. J. KIMBER, A. F. HOLMES, Thomas BOUTILLIER, Basile CHARLEBOIS, James CRAWFORD, L. J. CAZENEUVE, Pierre BEAUBIEN, Timoléon QUESNEL, Jacques DORION, Jean B. C. TRESTLER, Michael McCULLOCH, P. C. LEODEL, M. F. VALOIS, Guillaume BELIN, O. T. BRUNEAU, F. T. C. ARNOLDI, G. W. CAMPBELL, Archibald HALL, S. C. SEWELL, Ecuyers, pour former un Bureau d'Examineurs au même effet dans le District de Montréal ;

Ed. Martial LEPROHON, Ecuyer, Inspecteur de Potasse et Perlasse dans la Cité de Montréal ;

R. C. M'KENZIE, Ecuyer, Avocat et Procureur pour le Bas-Canada.